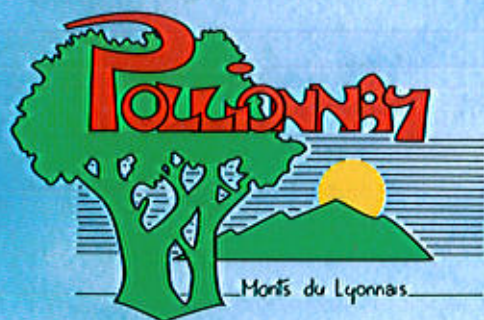




10 ans d'art contemporain à Pollionnay

**Un week-end
Arts Plastiques
& Poésie
organisé par
l'Association
Geneviève Dumont**

4 & 5 octobre 2003



BULLETIN MUNICIPAL : JUIN 2003 - N°83

Sommaire

Le Mot du maire3

Vie municipale

Conseil municipal du 26 mars 2003	4
Conseil municipal du 24 avril 2003	5
Budget 2003	7
Médiathèque	8
Spécial jeune	9
École	10

Infos municipales

Réponse à	12
Permis de construire 2002	12

Vie Associative

Classes en 4	13
10 ans d'art contemporain	13
Journées des arts 2003	14
ASCP	16
La Maison de la Rencontre	18
Ne jetons plus, valorisons !	20
Classes en 8	20
Si on jouait au foot à Pollionnay la saison prochaine !	20
LAB Sport Auto	21
Comité de la foire	22

École de musique	22
Gym en 2003/2004	22
Association ARMEL propose : peindre une icône	23
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	23
Anciens combattants	24
Association des amis de la chapelle de Larny	25
Calendrier des fêtes	25

Chronique pollionnoise

Chanter la poule	26
------------------------	----

Intercommunalité

Voix-ci, voix-là, le festival de l'expression vocale	27
Chantiers SIVUREEN prévisionnels 2003	27
Val'lyonnaise 2003, c'est parti	28
Le CLSH	28
Piscines Intercommunales des vallons du Lyonnais	29

Infos diverses

Jeune chambre économique	30
Conseils pour vous aider à prévenir les atteintes aux biens	30
Opération jobs d'été	30

Tribune du citoyen

Les journées des arts à Pollionnay... merci et bravo	31
---	----

LE MOT DU MAIRE

MEDIATHEQUE
MUNICIPALE
69290 POLLIONNAY

Chers administrés

Depuis plusieurs semaines nous sommes entrés dans une période de turbulences sociales qui ne va pas sans poser de problèmes d'organisation à tous les points de vue. Il y a de quoi se questionner sur la volonté des citoyens pour que se mette en place un certain nombre de réformes nécessaires au bon fonctionnement des différentes structures qui composent notre pays. Il est d'autant plus navrant de se retrouver dans cette situation car les réformes proposées vont dans le sens de prises de décisions incontournables tant au niveau des retraites qu'au niveau de la décentralisation. Le pouvoir décisionnel sera ramené au plus près du terrain. De là à dire que la décentralisation amènera des inégalités au niveau national est pour ma part une aberration car la décentralisation est une volonté politique affirmée et soutenue par les élus depuis plusieurs gouvernements.

Je vous parlais lors de mes vœux en début d'année de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise et de ses enjeux. Une nouvelle présentation de l'avant projet vient de nous être faite par Mr le Préfet. Cette dernière a évolué mais reste contradictoire. Effectivement, dans l'ouest lyonnais, 2 territoires ont des prescriptions particulièrement contraignantes, le pays Mornantais et le secteur de l'Arbresle. Quant à notre secteur géographique, il se trouve entre les deux, inclus dans un périmètre d'étude concernant le projet de contournement de Lyon que nous ne souhaitons absolument pas voir se réaliser.

Cette DTA, ne nous voilons pas la face, est bien faite uniquement pour amener Lyon à une dimension de grande métropole internationale avec deux projets majeurs :

1°) le secteur de l'aéroport St Exupéry pour son développement international

2°) le contournement autoroutier de Lyon qui n'est pas justifié car d'autres problèmes ne seront pas réglés pour autant. Des solutions alternatives existent et elles sont réclamées et attendues par l'ouest de la région Rhône Alpes. Je ne vais pas évoquer tous les points de désaccords et contradictoires sur cette DTA, mais sachez que les élus de l'ouest lyonnais se penchent sur ce dossier avec attention, des motions sont votées et des interventions sont faites dès que les occasions se présentent.

Il reste toutefois quelques rendez vous à ne pas manquer et notamment d'ici la fin de l'année, M. le Préfet fournira au gouvernement le projet définitif et nous élus comptons bien ne pas laisser un dossier aussi important être validé par un CIADT (comité inter-ministériel d'aménagement du territoire).

Avant de laisser une petite place à E. Gallone, je voudrais vous souhaiter un bon été et vous donner rendez-vous le 7 septembre 2003 pour la 24^{ème} foire de Pollionnay.

Cordialement.
Gilbert Marignier

Puisque Monsieur le Maire veut bien me faire une petite place dans son édito, j'en profite pour adresser quelques mots à mes concitoyens.

La notoriété m'est venue plus vite que je ne l'attendais, écrite en noir au mur d'un bâtiment de la commune. Je salue, ici, les scribes anonymes qui, parlant en mon nom, ont délivré aux Pollionnois – habillés pour l'occasion d'un Y incongru – un message bien cru. Ces tabellions de la rumeur connaissent sans doute la manière directe et franche de mon langage. Ils en auront tiré inspiration !

Ils se sont toutefois trompés sur les termes, car il aurait fallu lire « Pollionnois, je suis à votre disposition »... L'orthographe est mon péché mignon.

Banale erreur de transcription me direz-vous, mais je suis pointilleuse..., certains me le font parfois remarquer... à juste titre.

Quoiqu'il en soit, je félicite donc ces tâcherons de la « bombe à tagguer », pour l'élégance de leur graphisme, mais surtout pour leur courage et leur sens profond de la démocratie. Attention toutefois de ne pas glisser vers un mode d'expression qui, hier encore, desservait notre République en excitant les esprits extrémistes de tous bords, car il faut bien reconnaître qu'au-delà de cette farce infantile, c'est bien la fonction de l'Elu qui est visée.

Permettez-moi, pour conclure de tirer ma révérence à cet ancien Maire de Pollionnay qui fut, en son temps porté aux nues par quelques traits de peinture tracés sur les tuiles de la Maison Commune.

Le Maire eut le faite, l'Adjointe a eu le mur !...

Nous voici tous les deux au Panthéon des élus taggués... dans le respect de la hiérarchie.

Décidément, je suis flattée, Vive la Parité.

Elisabeth Gallone

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : Nancy PEFAURE, adjointe.

Dépôt légal : juin 2003

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69160 TASSIN

Le prochain bulletin paraissant courant septembre les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 20 août 2003. Merci.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

■ SÉANCE DU 26 MARS 2003

M. Raquin, adjoint, fait trois observations sur le compte rendu du conseil municipal du 4 mars :

- Il aurait souhaité que :
- le détail des votes pour la désignation de délégués de la commune ou des membres des commissions municipales soit mentionné.
- les raisons de la démission de Patrick Lhotte soient retranscrites
- la phrase prononcée par M. le Maire sur la mise en place des nouvelles commissions soit reprise ("Maintenant qu'elles sont remises en place, que les liens ont été resserrés, il leur reste à travailler comme elles le doivent.")

M. le Maire prend acte de ces observations. Pas d'observations complémentaires.

M. Raquin, adjoint, a deux remarques à faire :

- Il informe l'assemblée qu'il a fait un recours au tribunal administratif contre l'arrêté de M. le Maire qui lui a retiré ses délégations sans motiver cette décision. Il rappelle les propos tenus par M. Chêne sur le problème de confiance. Il indique par ailleurs qu'il avait demandé l'ouverture de la commission "voirie" à d'autres personnes en juin 2002 et qu'il remercie M. le Maire d'avoir finalement suivi sa proposition. Trois personnes s'étaient proposées (C. Roux, H. de Rouville et C. Rageade).
- Il annonce au conseil municipal qu'il a également déposé deux autres recours auprès du tribunal administratif, visant à obtenir l'annulation de :
- la délibération du 9 janvier 2003 relative à l'indemnité de fonctions à un conseiller municipal délégué, la procédure du vote ayant été contraire aux textes.
- des délibérations du 4 mars 2003 relatives aux commissions municipales, car il n'a pas démissionné, et à la désignation de délégués au SIVUREN, M. le Maire

ayant invoqué "l'obligation" de déléguer auprès de ce syndicat l' élu en charge de la voirie et des réseaux.

M. le Maire fait remarquer à M. Raquin, adjoint, que ces deux points ne concernent pas le compte rendu du dernier conseil. M. Raquin, adjoint, estime que si, car cela concernait la discussion du 4 mars.

- Il annonce officiellement : "compte tenu des divergences sur la profession de foi - notamment sur les valeurs fondamentales pour une démocratie visible, compte tenu de la volonté exprimée par les électeurs, je tiens à me désolidariser de la liste et tiens à reprendre ma liberté de parole pour défendre les administrés".

M. Chêne, conseiller municipal, dont les propos du 4 mars ont été repris, insiste sur le fait que la confiance entre le maire, les adjoints et le conseil municipal est primordiale et obligatoire. Il indique qu'un élu qui aurait été élu sur la même liste que ses collègues et qui ne voterait pas ce soir le budget, se placerait de facto dans l'opposition.

ÉLECTION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF "ENVIRONNEMENT"

Mme Pocachard remplace M. Gay.

ÉLECTION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF "INFORMATION, COMMUNICATION, DÉMOCRATIE"

M. Rageade remplace M. Lhotte démissionnaire.

AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ÉTUDE POUR LA CRÉATION D'UN STADE INTERCOMMUNAL

M. le Maire informe l'assemblée que la commune de Pollionnay a fait réaliser en 2001 une étude pour la réalisation d'un stade intercommunal avec la commune de Sainte Consorce. Aucune suite n'a été donnée à ce projet. Le coût de cette étude pour la commune s'est élevé à 8 204,81 euros. Il est donc proposé d'amortir cette dépense dans son intégralité sur l'exercice 2003 et d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de cette année. M. Chêne, conseiller municipal, s'informe du coût

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : 8 h 30 - 12 h 00
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00
Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

pollionnay@coteaux-lyonnais.com

L'ASSISTANTE SOCIALE MME MAURE

sera présente en salle des Associations
le 1^{er} mercredi de chaque mois
sur rendez-vous de 10 h à 12 h.

Pour les rendez-vous appeler
la MDR à Vaugneray

Tél. 04 78 45 78 20

VIE MUNICIPALE

de cette étude pour la commune de Sainte Consorce. M. le Maire indique qu'il est égal à celui de Pollionnay.

Voté à l'unanimité

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT

La commune de Pollionnay entreprend cette année d'importants travaux d'assainissement pour mettre en séparatif le réseau du centre bourg et raccorder les réseaux communaux au collecteur du Grand Lyon, afin de supprimer la station d'épuration qui n'est plus aux normes. Ces aménagements, bien que subventionnés, coûtent cher et le budget assainissement de la commune est modeste. Il est donc proposé d'augmenter les tarifs de l'assainissement, tels que :

- Part fixe communale : 9,43 euros

- Consommation : 0,5762 euro/m³.

M. Marquier, adjoint, précise que cette augmentation ne sera effective que sur six mois de l'année.

Voté à l'unanimité

CONVENTION AVEC LE SOU DES ÉCOLES

Par délibération en date du 26 mars 2002, le conseil municipal a approuvé une convention avec le Sou des Écoles pour financer les sorties et les activités périscolaires pour les élèves de l'école Michel Serres, sur le principe d'une participation d'un tiers des parents, d'un tiers de la commune et d'un tiers du Sou des Écoles. Il convient aujourd'hui de valider une nouvelle convention pour l'année 2003.

Il est précisé qu'un nouveau bureau présidé par M. Yves Daul vient d'être élu au Sou des Écoles, ce dont se réjouit M. le Maire.

Voté à l'unanimité

Note : Le budget est présenté dans un article spécial page 7.

■ SÉANCE DU 24 AVRIL 2003

MODIFICATION DU PLAN DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT

Par délibération en date du 30 mai 2002, le conseil municipal a approuvé le plan de zonage de l'assainissement de la commune. Suite à la réalisation de l'étude du schéma directeur, d'importants travaux vont être effectués au cours de l'année 2003, notamment pour supprimer la station d'épuration. Le maître d'œuvre de la commune a réalisé un complément d'étude qui a débouché sur une nouvelle solution pour raccorder les réseaux communaux au collecteur du Grand Lyon, pour un coût bien moindre. De plus, l'assainissement collectif sur le secteur du Labbé devient possible, alors que celui-ci était initialement prévu en autonome. Il convient donc de lancer la procédure de modification du plan de zonage de l'assainissement pour ce hameau.

Voté à l'unanimité

ADHÉSION DE LA CCVL AU SYNDICAT MIXTE OUVERT ACCOLADE

En mars 1999 a été constituée une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dénommée "Association du Pays

des Coteaux du Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement" (ACOLADE). Cette association a élaboré le projet de contrat global de développement à passer avec la Région Rhône-Alpes.

Pour entrer dans la phase opérationnelle du Contrat Global de Développement, il est proposé de constituer un syndicat mixte ouvert en substitution de l'association précitée. Cet établissement public comprendrait :

- la région Rhône-Alpes,
- le département du Rhône,
- les 4 communautés de communes de l'ouest lyonnais (Communautés de Communes du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, du Pays Mornantais et de la Vallée du Garon),

et prendrait la dénomination de Syndicat Mixte Accolade (Assemblée des Communautés de Communes de l'Ouest Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement). La Chambre d'Agriculture du Rhône, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et la Chambre des Métiers du Rhône auraient la qualité de membres associés.

Ce syndicat aurait pour objet l'exercice, pour le compte de ses membres, de la gestion, l'animation et la coordination du Contrat de Développement Rhône-Alpes de l'Ouest Lyonnais.

Le conseil de la CCVL a approuvé les statuts du futur syndicat mixte, a décidé d'y adhérer et a désigné 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour représenter la communauté.

Conformément à l'article L 5214-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit se prononcer sur cette adhésion.

Les délégués titulaires de la CCVL sont Messieurs Mony, Avril, Malosse et Badoil, les délégués suppléants sont Mme Rozier, Messieurs Marignier, Vivert et Pecollet.

Voté à l'unanimité

CESSIONS DE TERRAINS A TITRE GRATUIT

Afin de réaliser des aménagements de voirie aux Presles, avenue Notre Dame de Lorette et de créer une aire de retournement pour le camion qui collecte les ordures ménagères dans les lotissements des Prés et du Coteau de la Garenne, des cessions de terrains à titre gratuit à la commune ont été envisagées avec divers propriétaires. Des relevés ont été effectués par des géomètres sur les parcelles concernées.

Les propriétaires intéressés par ces cessions à titre gratuit sont :

- La SEP La Palombière pour l'avenue Notre Dame de Lorette ;
- La SCI Daphné pour les Presles ;
- Les propriétaires du lotissement des Prés ;
- L'association syndicale du lotissement du Coteau de la Garenne.

Le conseil municipal doit donc autoriser M. le Maire à signer les actes de cession à titre gratuit de ces terrains à la commune avec les propriétaires ci-dessus mentionnés.

Voté à l'unanimité

VIE MUNICIPALE

DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Il est nécessaire de permettre à M. le Maire de déposer pour instruction auprès des services déconcentrés de l'État les demandes d'autorisations d'urbanisme pour les biens communaux. Ces demandes sont toujours effectuées dans le cadre de projets validés par le conseil municipal.

Voté à l'unanimité

ÉLECTION D'UN NOUVEAU DÉLÈGUE TITULAIRE A L'AIAD

Mme Geneviève Beauquis élue déléguée titulaire à l'AIAD à la majorité absolue au premier tour de scrutin.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : CONVENTIONS DE PASSAGE

Les travaux d'assainissement relatifs à la mise en séparatif du réseau du centre bourg et au raccordement du réseau du Grand Lyon débuteront normalement au cours du deuxième semestre 2003. Les canalisations sont susceptibles de traverser les parcelles suivantes : AH 100, AH 109, AH 112 et AI 303, qui n'appartiennent pas à la commune. Il conviendra donc de signer des conventions de passage avec les différents propriétaires effectivement concernés. Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le projet de convention à intervenir entre la commune et les propriétaires concernés, autoriser M. le Maire à signer les conventions de passage et tout document afférent à ce dossier et dire qu'un état des lieux contradictoire sera effectué au début et à la fin des travaux avec chaque propriétaire pour évaluer le cas échéant les dégâts occasionnés et déterminer le montant de l'indemnité issue du barème fixé par les textes.

Voté à l'unanimité

RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES RELATIVES A LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Il est proposé de soumettre aux services du Conseil Général du Rhône, pour financement, le projet d'étude de plans de circulation et de stationnement dans le centre bourg.

Voté à l'unanimité

AVENANT AU CONTRAT PLURIANNUEL AVEC LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Le montant initial de la subvention obtenue ne peut être modifié (490 421 euros). Il a été tenu compte du nouveau montant des travaux d'assainissement. Certaines opérations ont été supprimées, telles que l'agrandissement de l'école et du cimetière, le renouvellement de la station d'épuration. D'autres ont été ajoutées comme la création d'un plateau multisports. L'intérêt de ce contrat réside dans sa souplesse : c'est un document qui n'est pas figé et que l'on peut renégocier.

Voté à l'unanimité

CRÉATION D'UN PLATEAU MULTISPORTS

Lancement de la procédure de consultation des entreprises. Eu égard au montant estimatif des travaux (plus de 200 000 euros), c'est la procédure d'appel d'offres ouvert qui est préconisée. Il faut donc autoriser

M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires. M. Chêne, conseiller municipal, fait part de sa satisfaction quant à la rapidité avec laquelle ce dossier est mené.

Voté à l'unanimité

IMPUTATION EN INVESTISSEMENT DE BIENS D'UNE VALEUR INFÉRIEURE A 500 EUROS TTC

Pour les activités scolaires et périscolaires du matériel de gymnastique d'une valeur inférieure à 500 euros TTC.

Voté à l'unanimité

LECTURE DES DÉCISIONS DU MAIRE DU PREMIER TRIMESTRE 2003

- N° 2003/01 : Indemnité de responsabilité au régisseur titulaire des régies de recettes et d'avance de la Mairie,
- N° 2003/02 : Indemnité de responsabilité au régisseur titulaire des régies de recettes et d'avance de la médiathèque,
- N° 2003/03 : Concessions cimetières année 2002,
- N° 2003/04 : Défense de la commune dans une instance administrative,
- N° 2003/05 : Défense de la commune dans une instance administrative.

M. le Maire précise qu'il s'agit de la défense des intérêts de la commune pour les recours intentés par M. Raquin, adjoint. Coût de ces procédures pour la commune : la première facture relative à la rédaction du premier mémoire s'élève à environ 1 100 euros.

DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

ROGER BRIARD

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

AIAD

Une association au service de l'aide à domicile auprès des personnes âgées :

Place Andrée-Marie Perrin
69290 Craponne

Tél. 04 78 57 34 09

VIE MUNICIPALE

BUDGET 2003

Le 26 mars 2003, le conseil municipal a voté le budget 2003 de la commune.

Ce budget financera la réalisation d'une première partie des engagements pris par l'équipe municipale et concrétisera le travail des commissions, présidées par M. le Maire.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Voté en équilibre pour un montant "dépenses, recettes" de 1 553 608,89 euros.

1. Les dépenses :

Les charges à caractère général, après une forte augmentation en 2002, diminuent de 3 %, malgré une forte augmentation du budget voirie et réseau (57 %), compte tenu du retard à rattraper dans ce domaine et du souhait de continuer l'amélioration des illuminations de Noël.

Les charges de personnel augmentent de 4 % essentiellement du fait de changement d'échelon d'agents.

Les intérêts d'emprunts restent stables.

2. Les recettes.

Les produits du domaine et ventes diverses stagnent

Les impôts et taxes augmentent légèrement de 1,68 %

Les dotations diminuent de 9,38 %

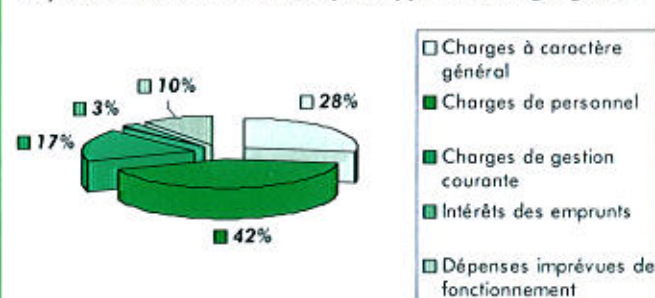
Les revenus des immeubles augmentent de 1,7 %

BUDGET INVESTISSEMENT

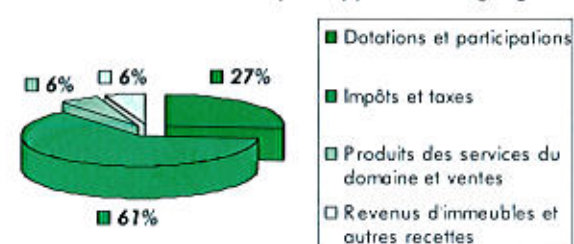
Voté en équilibre pour un montant "dépenses, recettes" de 1 421 915,53 euros.

L'ensemble des projets proposés par les commissions est inscrit au budget.

Dépenses de fonctionnement par rapport au budget global



Recettes de fonctionnement par rapport au budget global



Nous pourrions noter principalement :

Pour l'école : des jeux pour la cour de récréation, un fax, un photocopieur, l'installation d'un film sur les baies vitrées pour atténuer la chaleur, de même qu'un aspirateur.

La réinformatisation de la médiathèque, ainsi que du mobilier complémentaire.

Pour l'église l'installation d'une vitrine forte pour mettre en valeur et protéger des objets religieux fort intéressants.

La commune changera l'ensemble des plaques de rues et va acquérir en complément de l'achat du tracteur, réalisé en 2002, une épaveuse.

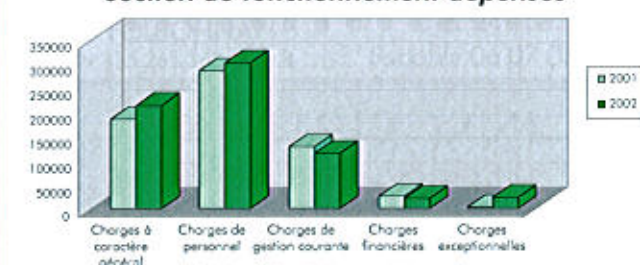
Un budget conséquent est réservé, pour la voirie, au traitement des eaux pluviales

Les travaux les plus importants seront bien sûr, la rénovation du plateau omnisports et l'aménagement d'un passage piétonnier sécurisé dans le centre bourg.

Pour le financement, seul un prêt d'environ 150 000 euros sera fait auprès d'un organisme bancaire, sous réserve de l'obtention des subventions demandées. Cela limitera ainsi l'endettement de la commune et préservera les capacités d'investissement.

COMPTE ADMINISTRATIF 2002

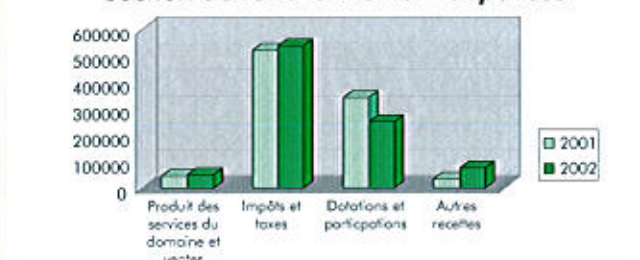
Section de fonctionnement dépenses



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 673 503,29 euros pour 2002, soit une augmentation de 7,5 % par rapport à 2001.

- Les charges à caractère général augmentent de 15,6 % pour deux raisons essentielles : une augmentation des prestations à la cantine scolaire et un contrat signé avec un prestataire pour les espaces verts.
- Une augmentation de 5,4 % des charges de personnel.
- Pour la deuxième année consécutive les charges de gestion courante et les charges financières diminuent.
- Une augmentation des charges exceptionnelles résultant de l'intégration de matériel à l'actif.

Section de fonctionnement dépenses



VIE MUNICIPALE

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 470 914 euros soit une augmentation de 1,70%. Très faible variation par rapport à l'année passée, sinon une baisse très sensible des dotations de 26%.

SECTION INVESTISSEMENT

Les principales dépenses

- Achat du tracteur et débroussailleuse pour la voirie.
- La crèche et le plancher de l'église.
- Les travaux de rénovation intérieure de la maison "Burel".
- Matériel informatique.
- Plantations.
- Pour l'école, travaux d'entretien, câblage, deux aspirateurs, lave-linge, lecteur DVD, magnétoscope.

LA FISCALITÉ 2003

Malgré une baisse des dotations, il a été décidé cette année encore de ne pas augmenter la pression fiscale et de ne répercuter que l'inflation. Cette décision est possible, grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les taux votés sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 12,14%
- Foncier bâti : 16,53%
- Foncier non bâti : 46,80%

Jean-Pierre Marquier

MÉDIATHÈQUE

Deux personnes de l'équipe Médiathèque participent à un comité de lecture depuis le mois de Septembre. Celui-ci regroupe des professionnels et des bénévoles de bibliothèques alentour, ainsi qu'une bibliothécaire de la Médiathèque Départementale du Rhône.

Différents thèmes ont déjà été abordés dont la science fiction, la littérature sud-américaine. Pendant environ une heure, chacune d'entre nous (eh oui il n'y a que des femmes!!!) présente le ou les livres sélectionnés à la séance précédente. La présentation se fait par auteur et chaque ouvrage est résumé brièvement afin d'informer sur le contenu et le style littéraire.

Le comité de lecture est un outil de travail pour une sélection future de livres. Voici deux de nos "coups de cœur" que vous pouvez retrouver à la Médiathèque :

- Oscar et la dame en rose de Éric E. Schmitt,
- L'empire des loups de Jean Christophe Grange.

La Médiathèque, c'est toujours de nombreux CD, romans, BD, vidéos, à consommer sans modération.

L'équipe de la Médiathèque vous invite à venir visiter l'exposition "Il était une fois la chanson française" du 21^e siècle à nos jours. Cette exposition retrace les grandes tendances de la chanson à travers l'histoire de la France. Vous pouvez venir voir cette exposition pendant les heures d'ouverture habituelles et ce jusqu'au 4 juillet 2003.

Mercredi, Samedi et Dimanche de 10 h 00 à 12 h 00

Jeudi de 16 h 30 à 19 h 00

Vous pouvez d'ores et déjà noter la prochaine exposition qui sera en place pour la Foire le 7 septembre 2003 sur "les sentiers de la soie". Depuis la métamorphose d'une chenille jusqu'au tissage, l'évolution d'un travail à travers son histoire et ses techniques pour que la soie devienne satin, velours ou taffetas...

Delphine Bourrat

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

VIE MUNICIPALE

YAMAHA

LYON

Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

2 adresses :

motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès

tél. : 04 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin

tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

Alexis Motos - Cap Motos

58, chemin de la Bruyère

69570 Dardilly

Motos : 04 78 72 52 76 73/74

Atelier : 04 72 52 76 70

Pièces détachées : 04 72 52 76 75

DEPUIS LE 3 AVRIL 2001
NOUVELLE PROPRIÉTAIRE DU SALON DE COIFFURE

-INFINITIF-

Mlle Audrey RAYMOND

pour vous servir

Du mardi au vendredi

9 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 18 h 30

Samedi

8 h 30 - 16 h 30

Non stop

Venez la découvrir

Tél. 04 78 48 17 65

CHRISTIAN PATRU S.A.

PLÂTRERIE - PEINTURE

REVÊTEMENT DE SOL

92, route de Paris

69260 Charbonnières-les-Bains

Tél. 04 78 34 50 13 - Fax 04 78 34 81 61

M. BROSSARD Laurent

- CRÉATION

- ENTRETIEN ESPACES VERTS

- MACONNERIE

- TERRASSEMENT

Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04

Fermeture de l'agence postale du 9 au 30 août 2003

SPÉCIAL JEUNE Message SPÉCIAL JEUNE Message

Vous avez entre 12 et 18 ans,
Vous voulez connaître les jeunes de votre commune,
Vous avez des idées, des suggestions,
Vous avez envie de créer une activité,
Vous voulez participer à une activité,

FAITES VOUS CONNAÎTRE !

Par e-mail pollionnay@coteaux-lyonnais.com

Par courrier en complétant le coupon ci-contre ou sur papier libre et le déposer en Mairie.

Une fois franchie cette première étape, VENEZ NOUS RENCONTRER !

Les membres de la commission "Culture, Vie Associative, Sports" vous accueilleront à l'automne prochain.

Élisabeth Gallone, Nancy Péfaure, Geneviève Beauquis

COUPON RÉPONSE

NOM

Prénom

Adresse

N° téléphone

Idées, suggestions

Proposition d'activité

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE PUBLIQUE MICHEL SERRES

La demande d'inscription des nouveaux élèves est à retirer en Mairie le plus rapidement possible.

En classe maternelle seront accueillis les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2001.

Élisabeth Gallone, Adjointe Affaire Scolaire

SARL JEAN FAURE

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

GREZIEU-LA-VARENNE. Tél. 04 78 57 18 04

VIE MUNICIPALE

ÉCOLE

RENTREE SCOLAIRE 2003

L'équipe enseignante prépare déjà la rentrée scolaire 2003. Nous accueillerons vos enfants à partir du mardi 2 septembre à 8 h 20. La répartition des classes sera affichée la veille à midi sur le panneau de l'école. N'oubliez pas de munir chaque élève de chaussons rangés dans un sac en toile afin de respecter au mieux les locaux scolaires.

Vous pourrez bien entendu en cas de problèmes nous laisser un message sur le répondeur de l'école au cours de la semaine qui précède la rentrée. Toutes les informations disponibles seront à votre disposition en temps réel sur le site Internet de l'école :

www.marelle.org/users/pollionnay/index.html

Vous y trouverez aussi des liens permettant de nous contacter par e-mail.

Pour l'équipe pédagogique, Roger Beaumont

INITIATION À L'ÉQUITATION À L'ÉCOLE "MICHEL SERRES"

Depuis plus de dix ans, la municipalité permet aux enfants de la fin du cycle 3 de l'école publique de participer à

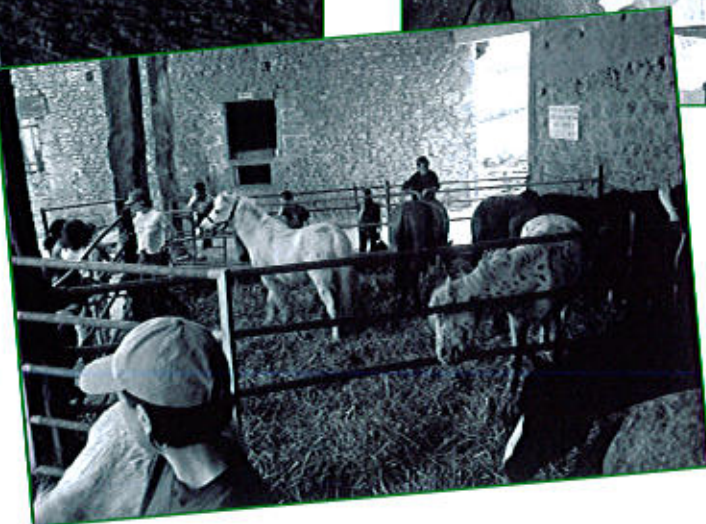
une initiation à l'équitation. Cette découverte du monde hippique a lieu dans le village même grâce à l'association "La Randonnée". Cette année, les 22 élèves du CM2 vont bénéficier de 12 séances le jeudi après-midi. Ils sont partagés en trois groupes qui vont tour à tour, chaque après-midi, apprendre à connaître le cheval, apprendre à monter à cheval et apprendre à écrire et enquêter à propos du cheval. Voici le reflet du travail effectué au cours des 4 premières séances par l'un des groupes.

Chaque jeudi, nous allons à l'équitation. Il y a trois groupes A, B, C. Un groupe monte des poneys, un autre s'en occupe et le dernier travail avec Roger. Nous changeons. Chaque groupe passe 3/4 d'heure dans chaque activité. Nous avons comme professeurs Pierre ou Bénédicte. Nous avons appris : à curer les sabots, à mettre le filet, à mettre la selle, les parties du filet et de la selle et du cheval. Dans notre groupe certains ont commencé à galoper. A la fin de la séance nous pansons les poneys et nous les remettons dans leur stabulation*.

*stabulation : mode de logement du cheval ou du poney, dans lequel ce dernier n'est pas attaché.

Chloé, Maé, Caroline, Pauline, Jérémy, Marie P., Laura
Pour en savoir plus :

www.marelle.org/users/pollionnay/index.html



VIE MUNICIPALE

VISITE À L'AQUARIUM DE LA MULATIERE

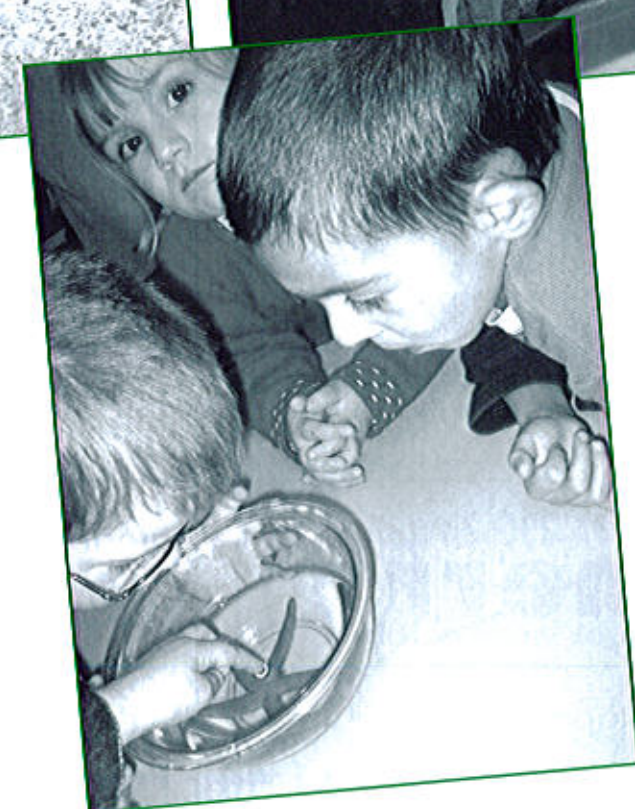
Nous sommes allés à l'aquarium de La Mulatière le mardi 11 février parce que l'on voulait voir les poissons et aussi travailler dessus. Il a fallu trois cars pour transporter toutes les classes de l'école.

Deux classes sont allées en premier voir les poissons d'eau douce, chaude. Nous avons travaillé avec des fiches de plusieurs couleurs et avec chaque couleur, il y avait un indice. Sur la feuille, il y avait un nom de poisson. Nous devions commencer par le trouver. Ensuite on devait savoir ce qu'il mangeait, où il vivait et répondre à une ou deux questions personnelles sur le poisson.

Pendant ce temps, les maternelles pouvaient découvrir les algues, les coquillages, les crabes, les étoiles de mer pendant une animation spécialement prévue pour eux. Ensuite, ils sont allés visiter à leur tour les aquariums.

Des guides ont pris en charge les classes primaires. C'était vraiment super. Au début, c'était le garçon qui nous expliquait la vie sous-marine. On a commencé par un jeu d'enquête. Ensuite, on a corrigé l'enquête et on est monté à l'étage. Il y avait des poissons chats, des silures et des requins. Puis, on est descendu et cette fois c'est la fille qui nous a expliqué comment vivaient les poissons dans l'épave de bateau. A la fin, on a regardé un film sur la construction de l'aquarium.

Bilan : excellente matinée qui a permis d'enrichir les connaissances des enfants et d'approfondir le travail déjà amorcé par la présence de l'aquarium dans la classe des petits de maternelle.



INFOS MUNICIPALES

RÉPONSE À "CHRONIQUE D'UNE CORVÉE VRAIMENT SALÉE".

Les élus rappellent que la commune de Pollionnay emploie seulement 2 agents de voirie.

Pour faire face aux intempéries, il faudrait augmenter le nombre d'agents et par là même, les impôts.

Lors des dernières chutes de neige, les cantonniers ont réalisé de nombreuses heures supplémentaires avec un parfait dévouement. Ils ont respecté le plan de déneigement qui privilégie l'accès aux bâtiments publics et ensuite toutes les voiries ont été traitées, y compris ce chemin.

De nombreux administrés ont transmis leurs félicitations pour le travail accompli.

Nancy Péfaure

RAPPEL ANNUEL

L'arrêté préfectoral du 19/04/1999 stipule que l'usage des tondeuses à gazons pour les particuliers est autorisé :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30.
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Le brûlage des herbes, ronces et autres déchets est interdit à Pollionnay du 15 mai au 30 septembre (arrêté n°2003/0027 du 15 mai 2003).

PERMIS DE CONSTRUIRE 2002

Carret Sylvie - La Garenne du Buis
Construction d'une maison individuelle
Autorisation 16.01.02

Tisseur Georges - La Sigodière
Construction d'une fromagerie
Autorisation 31.01.02

Moissonnier Bruno - Le Sarrazin
Extension maison d'habitation
Autorisation 13.02.02

Suwalsky Jean - Le Revay
Extension maison d'habitation
Autorisation 19.02.02

Ravel Robert - La Garnière
Aménagement intérieur et extension d'un bâtiment agricole
Autorisation 14.05.02

Lardellier Maurice - Ponce
Réhabilitation d'une ferme pour habitation
Autorisation du 21.05.02

Beauquis Jérôme - Mercruy
Construction d'une maison individuelle
Autorisation du 22.05.02

Bessière Daniel - Ponce
Extension maison d'habitation
Autorisation 29.05.02

Camping du Col de la Luere
Création d'une maison de gardien et d'un atelier
Autorisation du 12.07.02

Delorme Jean-Marc - La Rapaudière
Transformation d'un bâtiment agricole en habitation
Autorisation 12.07.02

Fougereuse Denis - Le Rizoud
Extension maison d'habitation
Autorisation 27.08.02

Petitjean et Haond - Avenue Guerpillon
Construction d'une maison individuelle
Autorisation 13.11.02

Seon Christophe - La Quinsonnière
Extension maison d'habitation
Autorisation 19.11.02

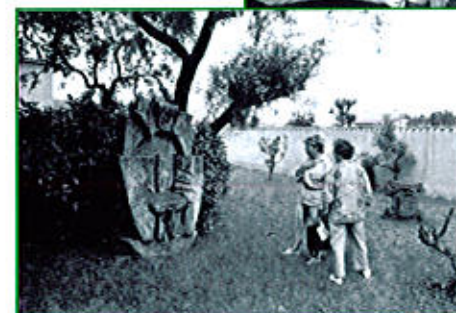
Mairie de Pollionnay
Création d'un passage couvert
Autorisation 04.12.02

VIE ASSOCIATIVE

10 ANS D'ART CONTEMPORAIN À POLLIONNAY



Inauguration de la sculpture de Geneviève Dumont dans le centre du village le 17 avril 1993, et création de l'Association "Geneviève Dumont".



11 Juin 1995
ouverture de
"La Remise".

Depuis, 13 artistes, sculpteurs, peintres, plasticiens ont contribué au rayonnement de l'association "Geneviève Dumont". Ce sont principalement : Erutti, Anne Guerrant-Ropars, Maurice Digonnet, Marcelle Benhamou, Frédérique Fleury, Bernard Dumas, Christine Celarier, Danielle Stéphane, Shee Shun Lee, Kwon Sun Ran, Clara-Victoire Cuzin, Franck Étienne. Ils reviennent tout le week-end du 4 et 5 octobre 2003 pour les 10 ans de l'association.

PROGRAMME :

- Samedi 4 Octobre :
 - 14 h à 18 h Expositions
 - 19 h Vernissage
 - 20 h 30 Soirée spectacle poétique et musicale autour d'un buffet (entrée 12 euros)
- Dimanche 5 Octobre :
 - 10 h à 18 h Expositions
 - 15 h Intervention de Madeleine Lambert sur le thème "Geneviève Dumont, sculpteur : sa place dans l'art d'aujourd'hui".

NB : Les expositions et l'intervention sont sur entrée libre.

Pour tout renseignement et réservation, appeler "La Remise" au 04 78 48 11 23

Jacqueline Pradelle



ON SE MET EN 4 POUR POLLIONNAY

Ça y est, c'est parti. Nous étions une quarantaine pour notre première sortie le 13 avril, lors de "l'aspiration" des 3. Et ils n'ont pas résisté longtemps...

Puis nous nous sommes retrouvés le 30 avril au soir pour vous "Chanter le Mai". Nous étions 3 équipes réparties sur toute la commune. Nous avons dans l'ensemble été bien accueillis, et c'est tard dans la nuit ou tôt le matin, que certains nous attendaient de pied ferme avec de quoi nous restaurer, et vraiment nous vous disons un grand MERCI à tous pour votre contribution.

Les festivités vont se poursuivre... Nous allons nous retrouver le 6 septembre pour la traditionnelle brioche, le bal, le défilé le 7 septembre... Et nous comptons là aussi sur votre vive participation.

Vous êtes des nôtres, mais n'avez pas encore réservé votre tenue, qu'à cela ne tienne, il n'est jamais trop tard... pour rejoindre les "4".

Christine Roux, 04 78 48 14 57

RAPPEL CONCOURS PHOTOS SUR LES ARBRES DE POLLIONNAY



Dernière limite pour remettre vos clichés
à la Mairie le 7 juillet 2003

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une structure au service des assistantes maternelles,
des familles et des enfants.

10, rue de la Mairie • 69290 St Genis-les-Ollières
Tél. 04 78 57 44 91



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45



Journées des Arts 2003

UN SUCCÈS ÉCLATANT POUR CETTE 3^E ÉDITION



Organisé par l'association Courants d'Arts (association loi 1901 dont le siège est à Pollionnay) avec le soutien de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, du Conseil Général et de la Municipalité de Pollionnay, le festival "les Journées des Arts" fut l'occasion, du 16 au 18 mai à Pollionnay, de profiter d'un programme très varié, centré sur la rencontre de tous les Arts : créateurs et artistes de toutes les disciplines et de tous les styles nous ont fait partager leur passion.

Plus de rencontres, plus d'émotions, plus d'Arts, plus de public... L'année 2003 aura été l'année des "plus" pour ces Journées des Arts.

Le menu proposé cette année était riche grâce à l'équilibre harmonieux des prestations de qualité offertes par des artistes en pleine forme et motivés.



Ghismonde Martin, présidente de l'association Courants d'Arts, François Avril, vice-président de la CCVL chargé de la Culture, et Gilbert Marignier, Maire de Pollionnay.

L'EXPOSITION

Trois salles d'expo, plusieurs styles pour tous les goûts, des formes et des couleurs sublimes emportaient le regard : l'entrée franchie, c'est une explosion d'expressions en harmonie, qui s'impose au visiteur. Les toiles, photos, et sculptures de toutes tendances permettaient de lire l'émotion traduite par un artiste, son "œil", sa maîtrise technique. Parmi les 22 amateurs ou professionnels de l'expo, on notera Rosanne Fioravanti pour ses tableaux contenant de la

"matière" dans tous les sens du terme, Séverine Cueur pour ses toiles emplies de chaleur, Muriel Vigose un regard malicieux sur les choses, et Gérard Arnaud qui a choisi le contemporain parfois abstrait pour traduire sa sensibilité. Outre Kelil et ses longilignes sculptures métal, Valérie Le Ber proposait des formes généreuses. Le visiteur a pu apprécier bois, argile, calcaire, étain pur, résine, bronze, artistiquement domptés par les plasticiens pour le plus grand plaisir des yeux. Les photos d'art de Thierry Fauvet composaient originalement cette mosaïque de qualité.

L'Art'impro du samedi matin a particulièrement retenu l'attention : Emmanuelle Seccia, a peint un tableau en direct et en improvisation totale devant le public, sur les notes de musique afro-jazz d'Obas accompagné aux percussions par 2 membres d'Idest. Les musiciens improvisaient eux aussi selon les couleurs qui se découvraient sur la toile du peintre.

Les poésies faisaient partie de l'expo, mais elles ont trouvé une nouvelle interprétation à travers la voix de Gilles Garlet le dimanche matin. Comme une "redécouverte de certains textes" nous dira Guy Piegay, poète.

LA MUSIQUE

La programmation musicale de ces Journées des Arts 2003 se voulait particulièrement hétéroclite. Pari réussi : la scène de la salle des fêtes a résonné de tous les styles, d'atmosphères fort différentes, et, passant de l'émotion aux ambiances plus festives, il y en eut pour tous les goûts...

Ça dém'Art fort sur le son French Rock d'Idest. Les fidèles des Journées des Arts ne pouvaient les oublier. Quant aux



autres, ils furent tout de suite imprégnés par des textes forts, une musique pleine d'inventivité et de groove, et un jeu de scène surprenant : une fois de plus, on ne put qu'applaudir la performance...

... comme celle d'Adieu Berthe!, dont le swing conquiert le public des Renc'Arts de ce samedi après-midi. Quand ces 4 voix là commencent leur petit jeu vocal... Trop tard pour vous. Déjà accro?! Frais, dynamique et drôle, ce quartet de qualité a déclenché la bonne humeur générale. La Berthe Attitude : le public adhère!

Mais le festival permit aussi d'entendre d'autres talents ce week-end. Le jazz aux sonorités africaines envoûtantes du duo Obas permet de découvrir le mariage étonnant d'un balafon et d'un saxophone. Plain-Pied, de Vichy, sut toucher le public par les accents spontanés de son "folk bastirigue" et l'engagement de ses compositions.

Le mélange des genres, c'est un des challenges des Journées des Arts, relevé brillamment par Trois Types venus de Montluçon. Ce groupe très rock, d'inspiration Placebo / Muse, a su s'exprimer et se faire apprécier, allant même jusqu'à dédicacer une de ses compos à Adieu Berthe!, qu'ils avaient particulièrement apprécié.

Une grosse sensation! Dès les premiers accords de Yack, on est pris aux tripes par le groove de ce groupe de jazz-funk bourré de talent. Une parfaite maîtrise musicale, une mise en place impeccable, et une étonnante maturité pour ces quatre jeunes venus de la Drôme. Un cocktail étonnant mêlant l'énergie des musiques à la dérision des textes : ce fut le point d'orgue de la soirée du samedi.

LE THÉÂTRE

Café théâtre, théâtre classique contemporain, création : en six spectacles, tout l'éventail des styles théâtraux fut proposé au public du festival.

Kécil Compagnie entamait la première soirée théâtre avec une création "vaudeville moderne" pleine de réalisme et d'humour... Pour cette création, Courants d'Arts a été fière d'offrir la possibilité de se produire aux comédiens de cette troupe.

Le TAM (Théâtre à Marcy) a été éblouissant dans son adaptation poignante et spectaculaire d'Éléphant Man

(d'après l'œuvre de Bernard Pomerance). Pour cette première, le public était au rendez-vous : salle comble à la salle des fêtes de Pollionnay

Lors des Renc'Arts du Samedi après midi, un dynamisme entraînant proposait aux nombreux spectateurs des actes de Huis Clos interprétés par Terres de Scènes qui dépeint, de manière drôle et grinçante à la fois, l'enfer écrit par Jean Paul Sartre. Les Tréteaux d'Ecully présentaient l'une des 3 Pièces en 1 Acte de Sacha Guitry : La Dame de Pique. Une pièce qu'ils joueront à la Maison de la Rencontre d'Ecully fin mai. La compagnie Vice de Planches quant à elle servait au public en clôture des scènes ouvertes, un rire aux éclats de sa création : Y'a pas de honte!



La "Tête de l'ART" cette année aux Journées des Arts, c'était Louis-Do Le Montreur de marionnettes!

Son spectacle adultes a fait passer la salle de l'éclat de rire à l'étonnement. On reste médusé, amusé, dubitatif? De toutes façons, un spectacle à rire, à vivre... Et à penser!!

Avec le one man show détonnant d'Alex, zygomatiques et maxillaires ont fonctionné de concert lors du repas du samedi soir! Ça Meynet'rive!, une désopilante parodie de nos petits soucis quotidiens.

Dimanche après-midi, il y avait aussi Du Rififi chez les Fées!! Petits et grands restèrent scotchés devant trois supers nanas du Théâtre de l'Étoile Masquées, grimpées en toutou, fée et loup pour le plaisir des yeux et des oreilles. Du théâtre chanté, où l'on ne put s'empêcher de claquer des doigts, fredonnant les airs avec les comédiennes!

Enfin, telles des sirènes, les Conteuses de l'Ouest Lyonnais ont captivé le public en clôture des Journées des Arts 2003.

Ghismonde Martin

CONTACTEZ-NOUS!

Association Courants d'Arts
(Association Loi 1901, sans but lucratif - N° 0691048133)
Les Bèchères - 69290 Pollionnay
Tél. 04 78 48 18 65
Site : www.courantsdarts.com
E-mail : contact@courantsdarts.com

VIE ASSOCIATIVE

A.S.C.P.

L'Association Sportive et Culturelle de Pollionnay a tenu son assemblée générale annuelle le 7 mars 2003 en présence de Mme Gallone et M. Brottet, adjoints au maire de Pollionnay.

L'ASCP se compose aujourd'hui de 4 sections :

- Le Club de Foot,
- La Boule des Pins,
- La Clique de l'Amicale des Sapeurs Pompiers,
- La Maison de la Rencontre.

Chaque section fait son rapport d'activité.

CLUB DE FOOT

Gilles Poccachard, nouveau président du club, fait tout son possible pour re-dynamiser les équipes. Il a beaucoup de mal à recruter des bénévoles qui veulent bien s'investir pour la bonne marche des divers matchs et l'encadrement des équipes.

Dans l'équipe juniors, certains éléments perturbateurs mettent le club en danger de suspension des championnats pour la saison. Le président constate et déplore une dégradation du comportement humain en général.

Le club de foot remercie la Municipalité pour la réparation et l'entretien des vestiaires.

La réfection du stade reste plus que jamais à l'ordre du jour. Le projet a appelé de longues études et demande un effort financier conséquent.

Le nouveau stade devrait voir le jour d'ici 12 à 18 mois. Cette installation omnisports devrait satisfaire aussi les autres sportifs et devenir un lieu de convivialité pour la vie associative locale.

BOULE DES PINS

Section toujours très vivante. 40 licenciés.

L'école de boules de la CCVL fonctionne bien, et les entraîneurs sont fidèles. La subvention municipale lui est entièrement consacrée.

3 concours se déroulent sur notre commune chaque année.

CLIQUE DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

La clique assure traditionnellement la partie musicale des manifestations officielles locales.

Elle se compose d'une cinquantaine de musiciens qui ont de plus en plus de difficultés à se renouveler, tant sur le plan des effectifs que des pièces musicales.

MAISON DE LA RENCONTRE

Celle-ci a retrouvé tout son dynamisme avec une équipe animatrice "étouffée" de nouvelles recrues. Ses activités privilégient la rencontre à travers ses "Dimanche Café", mais aussi la découverte culturelle, l'ouverture à toutes les formes d'expression, par les conférences, les sorties, les expos qu'elle propose... Et aussi ses coups de cœur ciblés...

Globalement, l'ASCP se porte bien, à travers la vie de ces sections.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité. Le nouveau conseil d'administration se compose de :

Gilles Poccachard et Francette Beaupellet pour le Club de Foot,

Jacques Auby et René Pocachard pour la Boule des Pins,

Éric Bouchard, Lucien Brossard et Pascal Demeure pour la Clique des Sapeurs Pompiers,

Monique Eono et Josette Chavand pour la Maison de la Rencontre.

Sont élus :

Président : Gilles Poccachard

Trésorière : Francette Beaupellet

Secrétaire : Josette Chavand

VIE ASSOCIATIVE

MAIS QU'EST-CE QUE L'ASCP ? ET QUEL EST SON RÔLE ?

Créée en 1966, l'ASCP avait pour but de regrouper les diverses associations locales, sous des statuts communs, afin d'obtenir plus facilement d'éventuelles subventions de l'organisme "Jeunesse et Sport" en cas de projets d'importance.

Dans les années 1970, beaucoup de groupes locaux s'étaient ralliés sous sa bannière : foot, boules, clique comme aujourd'hui ; mais aussi danses folkloriques, basket, quarathon, chorale... Puis plus tard la Maison de la Rencontre. Beaucoup de ses groupes alors actifs ont disparu depuis. Les temps changent !

N'ayant jamais eu de projets faramineux, l'union sacrée n'a jamais demandé de subsides conséquents. Est-ce pour autant que l'ASCP ne sert à rien ? Certes non ! Aujourd'hui si son rôle est plus modeste, il reste néanmoins primordial. L'ASCP permet aux différents responsables des sections qui la composent, de se rencontrer pour échanger leurs expériences, leurs soucis...

Qu'y a-t-il de commun entre les activités du Club de Foot et celles de la Maison de la Rencontre, ou celle de la Boule des Pins ? A première vue, rien. Et cependant, on s'aperçoit que tous les groupes ont les mêmes buts : animer le village, proposer des activités qui plaisent à la population... Et les mêmes tracas : manque de bénévoles,

soucis financiers. Bien souvent, tout repose sur le dos et les bras de quelques-uns, qui s'usent.

Par ailleurs, le regroupement des différents co-statutaires permet de contracter une assurance "Responsabilité Civile" collective qui, partagée entre les sections, au prorata de leur nombre d'adhérents ou de licenciés, leur permet de substantielles économies.

Même les tracasseries administratives s'en trouvent allégées, puisque chaque section, libre de sa gestion, n'a pas à fournir de déclaration en préfecture...

Si l'envie prenait à quelques personnes de constituer un groupe nouveau, que sais-je ?... de randonneurs, de collectionneurs en tous genres, de patineurs à roulettes ou autres disciplines sportives ou culturelles, qu'ils sachent que la porte de l'ASCP leur est grande ouverte. Qu'on se le dise !

Josette Chavand



La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...

Pour vous servir : Non-Stop de 9 h à 19 h du lundi au samedi de 9 h à 12 h dim. et jours fériés

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96



S.A.R.L. BEAUPELLET



CHAUFFAGE FUEL ET GAZ

SANITAIRE

ZINGUERIE

DÉPANNAGES

QUALIFICATIONS : PGN, PGP, QUALIBAT

☎ 04 78 48 12 48 - Fax : 04 78 48 16 57

« La Rapaudière » 69290 Pollionnay



Mécanique • Carrosserie

Peinture

Vente neuf & occasion

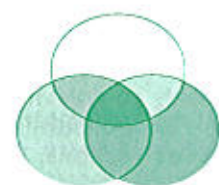
GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE

Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

VIE ASSOCIATIVE



MAISON DE LA RENCONTRE QUE SE PASSE-T-IL ?

La Maison de la Rencontre est très heureuse de vous proposer d'aller faire un pique-nique au "Moulin". Pour toutes celles et ceux qui souhaiteraient faire la visite du "Four et au Moulin" rendez-vous le :

- 12 juillet 2003 parking de la salle des Fêtes à 11 h pour l'organisation d'un co-voiturage. Un grand merci à Mme Chavand.
- 14 septembre 2003 voyage en Haute-Loire, Le Puy, La Chaise-Dieu, pour tous renseignements sur ce voyage, venir aux Dimanches-Cafés dans les plus brefs délais.

Dimanche-Café

Les 1^{er} et 3^e dimanche du mois, la Maison de la Rencontre organise ses Dimanche-Café, elle continue de collecter les bouchons de plastique, n'hésitez pas à venir nous les apporter, d'avance merci.

Pour le Bureau, Marie-Ange Marchand

HAÏTI

La Maison de la Rencontre, qui comme chaque année, organise des rencontres thématiques, a choisi ce 12 avril dernier de nous présenter "Haïti. Un autre regard". Monique Eono, présidente, remercie tous les intervenants, toutes les personnes présentes et nous communique les personnes excusées.



C'est tout d'abord Christophe Rodrigue, haïtien qui nous présente son pays "la perle des Antilles".

Illustrés par des diapositives, ses propos retracent le portrait d'Islandia un pays maltraité par l'histoire depuis sa découverte par Christophe Colomb en 1492. La future Haïti partagera son territoire avec la République Dominicaine. L'île se situe dans l'archipel des Caraïbes

près des côtes américaines de Miami.

En 1625, arrivée des Français. A cette époque c'est la colonie la plus riche au monde. Premier exportateur mondial en or, seconde en production de café après le Brésil, son sol regorge de richesse. Elle fut aussi la première république noire indépendante. Aujourd'hui il n'y a plus rien, nous découvrons une déforestation intensive, l'habitat en milieu rural est composé de murs de torchis, les lessives se font dans la rivière voisine. Il n'y a pas d'eau courante et l'électricité fonctionne 1 heure par jour. Une photo nous fait découvrir un sol jonché d'ordures sur lesquelles des bidonvilles se dressent. Il

s'agit d'une année d'ordures ménagères de la ville de New-York qui, moyennant finances, s'est débarrassée de ses poubelles.

Nous apprenons également que c'est en 1804 que Toussaint l'Ouverture, déclenchera la révolte des esclaves. Il sera emprisonné par Napoléon Bonaparte au Fort de Joux dans le Jura où il mourra.

Intervient également Mme Jouve, qui nous lit des extraits de lettres de sa sœur qui vit pour la 3^e année consécutive dans les bidonvilles de Port-au-Prince (capitale) pour ATD Quart-Monde. Manou Michel nous présente l'association la Planète des Enfants (Lentilly) qui aide un orphelinat au Cap Haïtien.

M. Rigaldies de Francheville nous explique les ateliers de Verette (Tassin) confection et broderie haïtienne, dans le cadre du commerce équitable.



VIE ASSOCIATIVE

Puis c'est Fabienne Maréchal (Pollionnay) qui nous parle de "Mimosa** aux Cœurs Tendres", association à laquelle la Maison de la Rencontre apporte tout son soutien par cet après-midi riche d'enseignements et de découvertes.

L'association "Mimosa" est née en 2000, suite à un voyage effectué en Haïti par l'un de ses membres d'une durée de 3 mois. Haïti, l'un des pays le plus pauvre du monde, d'où l'on revient profondément touché par le rapport de la misère, la détresse et les conditions de vie insoutenables dans les lesquelles sont plongés les enfants. Cette association a pour but de soutenir l'orphelinat "Mimosa aux Cœurs Tendres" situé à Carrefour (un quartier défavorisé) de Port au Prince, la capitale. Elle assure un toit, un repas, un suivi médical et une scolarité à une cinquantaine d'enfants provenant de la rue ou de familles très pauvres. Ils sont encadrés par une équipe locale d'une dizaine de personnes et reçoivent tous les deux mois la visite d'au moins un membre de nos associations (situées respectivement à Capesterre en Guadeloupe à Paris et à Pollionnay). Les enfants sont âgés de 6 à 17 ans, ils sont bien évidemment scolarisés ou en apprentissage pour les plus grands. De nombreux projets sont à l'étude, afin de rendre cette structure plus autonome et surtout de réduire les frais locaux. A savoir l'acquisition d'un terrain afin d'y implanter une bâtisse plus spacieuse que celle qui est actuellement louée, initier les enfants à la culture vivrière, l'installation d'une boulangerie... L'un d'entre eux va voir le jour en

septembre puisqu'une école va ouvrir au sein de l'orphelinat, école qui sera destinée aux enfants de "Mimosa" mais aussi aux enfants des rues. Aucune aide n'étant accordée par le gouvernement haïtien, cet orphelinat ne fonctionne que grâce aux parrainages des enfants, aux dons des particuliers et aux fonds propres des membres.

Le dimanche 7 septembre 2003 pour la Foire de Pollionnay une vente est organisée au profit de l'orphelinat "Mimosa". Tisanes, pulls, cartes postales et artisanat divers et variés, réalisés par les "petites mains" de Pollionnay.

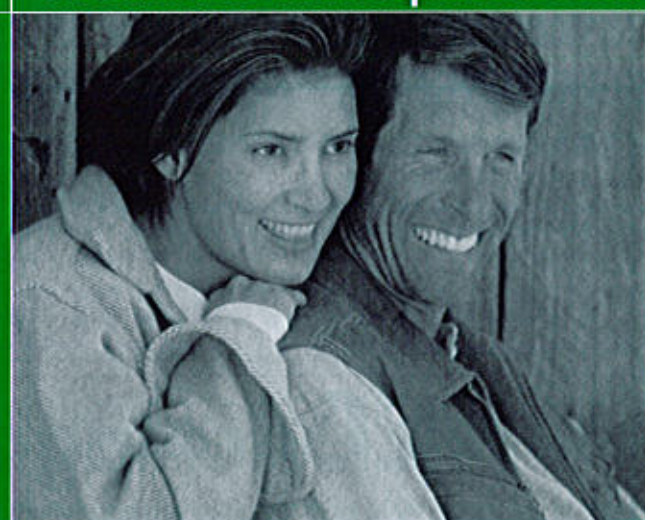
Merci par avance de votre visite.

Fabienne Maréchal et Marie-Ange Marchand

**Pour tous renseignements pour un parrainage :
04 78 48 11 32 ou 06 80 78 65 93

MERCI DE FAIRE CONFIANCE
AUX ANNONCEURS
QUI AIDENT À LA PARUTION
DU BULLETIN MUNICIPAL

Ce sont nos clients qui le disent !



"Peugeot FAHY,
chaque jour,
ils nous facilitent
la vie"

www.occasionsdulion.com/francheville

Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



VIE ASSOCIATIVE

NE JETONS PLUS, VALORISONS !

Soutenez l'association Ours Brun à collecter les cartouches vides (jet d'encre et laser) d'imprimantes, de photocopieurs et de fax.

Vous pouvez aider des enfants malades. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail pour plus de renseignements.

Merci à la commune de Pollionnay, le Crédit Mutuel de Craponne, la Maison de la Rencontre de Pollionnay, pour leur active participation.

Association Ours Brun • Stéphanie Saidani
Chemin des Mandrières - 69290 Pollionnay
06 78 17 54 14 • ssaidani@wanadoo.fr

VOYAGE À BORD DU PETIT TRAIN DE LA MÛRE

Les classes en 8 organisent une journée détente
le samedi 20 septembre 2003

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

- Départ vers 7 h 45 de Pollionnay,
- Promenade à bord du petit train, dans les gorges du Drac et de l'Ebron,
- Déjeuner dans un cadre agréable avec vue sur le lac de Monteynard.

MENU :

APÉRITIF OFFERT PAR LES CLASSES
Terrine de lapin aux noix et sa petite salade
Civet de porc et gratin dauphinois
Fromage sec ou blanc et tarte aux fruits de saison
1/4 de vin et café

- Après-midi : visite du musée de la mine Image et retour dans la soirée.

Cette journée est ouverte à tous classés et amis pour le prix de 54,40 euros par adultes et prix par enfants (non définis pour le moment) accompagné du règlement à l'ordre des classes en 8 de Pollionnay.

Inscriptions avant le 31 août 2003.

Après de : Caroline Bouchard, route de Lentilly - Pollionnay. Tél. 04 78 48 11 93 et de Brigitte Sauze, Chemin de la Rapaudière - Pollionnay

Caroline Bouchard

ET SI ON JOUAIT AU FOOT À POLLIONNAY LA SAISON PROCHAINE ?

Pour vous convaincre, 3 raisons parmi plein d'autres...

- 1) De nouvelles structures pour de meilleures conditions de jeux et d'accueil.

Cette année, enfin, nous devrions pouvoir compter dès la rentrée sur de nouvelles structures : un stade rénové et agrandi, des vestiaires réhabilités. La municipalité de Pollionnay a donné son accord pour la réalisation des travaux qui devraient démarrer rapidement.

Ces installations devraient donner encore plus de punch aux débutants, poussins, benjamins et autres seniors!!!

- 2) Un esprit de petit club plus convivial mais qui ne néglige pas les résultats.

L'AS de Pollionnay est un petit club chaleureux et convivial. La compétition est certes importante chez les jeunes comme chez les seniors mais nous privilégions d'abord le plaisir de jouer ensemble.

Les équipes de jeunes sont bien encadrées et jouent dans les championnats relevés.

L'AS Pollionnay n'a pas les prétentions des gros clubs voisins (ni leur esprit de compétition parfois trop aiguë), mais les résultats de nos gènes ne cessent de s'améliorer. Et chez nous, tout le monde joue, personne ne chauffe le banc de touche!!!

- 3) La licence à un prix sans concurrence. Parce que c'est important pour le budget des familles, il faut souligner le prix sans concurrence de l'inscription : 55 euros, licence comprise (prix enfants), pour la saison 2002/2003. Aussi, nous lançons le recrutement pour la saison prochaine dès aujourd'hui.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le mercredi après-midi ou le samedi après-midi au stade de Pollionnay. Pour plus de renseignements, contactez le Président au 04 78 48 16 25.

Gilles Pocachard

Mr.Bricolage

2, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02
<http://www.mr-bricolage.fr>

VIE ASSOCIATIVE

LAB SPORT AUTO

Les nombreux pilotes de notre commune ont réalisé un magnifique début de saison, notamment au rallye Lyon Charbonnières et au Vins de Mâcon, deux épreuves du Championnat de France des rallyes.

Depuis le début de la saison 2003, qui a eu lieu à Saint-Galmier, le 9 mars, nos pilotes ont participé à 10 rallyes différents.

A noter qu'à l'occasion du rallye des vignes de Régnie, les 22 et 23 mars dernier, pas moins de sept équipages locaux étaient au départ.

Grand rendez-vous dans la région, le rallye Lyon-Charbonnières se déroulait du 11 au 13 avril avec deux de nos équipages.

Ces deux équipages ont réalisé une superbe performance puisque Cyrille Garcin et Thierry Delphin remportent brillamment ce 55^e rallye avec la R5 TDC, alors que Jérôme Aublanc co-piloté par Christophe Giraud termine 12^e du classement général et remporte une belle victoire dans le groupe F2000 à bord d'une 309 GTI 16.



Un autre rendez-vous, mais cette fois dans la région Saône-et-Loire où se déroulait la 20^e édition du rallye des Vins-Mâcon comptant pour le Championnat de France asphalté, et une autre belle performance, celle de Nicolas et Christophe Giraud qui ont remporté la classe F18 avec leur 205 16S.

LES RÉSULTATS DE CE DÉBUT DE SAISON :

- **Rallye du Baldomérien (42), le 9 mars 2003**

- 7^e : Thierry et Anna Beaupellet (Clio RSI)
1^{er} groupe F2000

- 49^e : Nicolas Giraud et Thierry Gaumont
(205 16S) 5^e classe F18

- Abandon : Cyril Garcin et Thierry Delphin

- **Rallye des Vignes de Régnie (69), les 22 et 23 mars 2003**

- 1^{er} : Cyrille Garcin et Thierry Delphin (R5 TDC)
1^{er} groupe F

- 3^e : Thierry et Anna Beaupellet (Clio RSI)
1^{er} groupe F2000
- 8^e : Jérôme Aublanc et Laetitia Dumoulin (309 GTI)
3^e groupe F2000
- 17^e : Nicolas et Julien Giraud (205 16S)
2^e classe F18
- 43^e : David et Christophe Giraud (Golf GTI 16)
3^e classe F18
- Abandon : Maurice Perraud et I. Fournier (CG)
Alain Bouchard et L. Magnat (Clio Williams)

- **Rallye Lyon-Charbonnières (69), les 11, 12 et 13 avril 2003**

- 1^{er} : Cyrille Garcin et Thierry Delphin (R5 TDC)
1^{er} groupe F

- 12^e : Jérôme Aublanc et Christophe Giraud
(309 GTI) 1^{er} groupe F2000

- **Rallye des Monts du Lyonnais (69), les 26 et 27 avril 2003**

- 1^{er} : Cyrille Garcin et Thierry Delphin (R5 TDC)
1^{er} groupe F

- 5^e : Thierry et Anna Beaupellet (Clio RSI)
1^{er} groupe F2000

- 35^e : Nicolas et Julien Giraud (205 16S)
3^e classe F18

- Abandon : Maurice Perraud et I. Fournier (CG)
David et Christophe Giraud (Golf GTI 16)

- **Rallye du Pays du Gier (42), les 2 et 3 mai 2003**

- 1^{er} : Cyrille Garcin et Thierry Delphin (R5 TDC)
1^{er} groupe F

- **Rallye du Beaufortain (74), les 3 et 4 mai 2003**

- 4^e : Thierry et Anna Beaupellet (Clio RSI)
2^e groupe F2000

- **Rallye des Vins - Mâcon (74), les 9, 10 et 11 mai 2003**

- 44^e : Nicolas et Julien Giraud (205 16S)
1^{er} classe F18

- Abandon : Jérôme Aublanc et L. Dumoulin
(309 GTI 16)

Vous pouvez venir soutenir nos pilotes dans les prochains mois à l'occasion des rallyes suivants :

- **14 juin : Rallye Haute Vallée de la Loire**
(Le Monastier, 43)

- **28 juin : Rallye du Brionnais (La Clayette, 71)**

- **5 & 6 juillet : Rallye de la Côte Chalonnaise**
(Chalon sur Saône, 71)

- **26 & 27 juillet : Rallye de Matour (Matour, 71)**

- **16 & 17 août : Rallye de la Chartreuse (Saint Laurent du Pont, 01)**

- **7 septembre : Course de côte (Lamure sur Azergues, 69)**

- **13 & 14 septembre : Rallye du Picodon (Dieulefit, 26)**

- **27 & 28 septembre : Rallye des Noix (Firmigny, 42)**

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter au siège social :

L.A.B. Sport Auto : Le labbé - 69290 Pollionnay
Tél : 04 78 48 14 16 ou 06 81 25 07 23

Le Président, Christophe Giraud

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DE LA FOIRE

Voici venu l'été, les vacances... Puis la rentrée, la Foire ! Je vous l'accorde, tout ça est un peu rapide, et pourtant !

Comme vous l'avez lu dans le bulletin précédent, l'équipe s'est remise au travail dès le début 2003, avec la volonté de faire encore mieux. Les aménagements du centre bourg imposent de renouveler notre organisation. Des terrains précieux pour nous sont maintenant bâtis ; et nous devons faire en sorte que tous les forains et exposants soient satisfaits de leur emplacement...

Et ce n'est pas facile !

Pour 2003 de nouvelles expositions : la Maison de la Rencontre, la Médiathèque et la Remise préparent chacune la leur. Et vous pourrez admirer d'autres expos dans la salle municipale. Des miniatures encore des miniatures. Un circuit train "interactif" comme on dit maintenant... c'est-à-dire que vous pourrez participer, intervenir dans la conduite des trains, sous la houlette de spécialistes du GMF (Groupement des Modélistes Ferroviaire). Et puis une présentation importante de Meccano. Là encore, vous aurez la possibilité de participer au montage de "chef-d'œuvre" et, qui sait, l'emporter. Cette maxi-exposition pluri-disciplinaire sous forme de bourse d'échange offrira à tous et à chacun la possibilité de s'ouvrir au modélisme.

À la Maison des Jeunes, les maquettes du Musée Antoine Brun de Sainte Consorce, de retour des USA après être restées exposées 6 mois à l'Aéroport International de San Francisco, où elles suscitèrent un vif intérêt.

Nous n'oublions pas les pompiers, avec une très belle exposition thématique.

Le vide-grenier restera gratuit pour les habitants de Pollionnay, pour 3 mètres linéaires. Si plus, il faudra payer.

La tombola sera, cette année, axée sur les plaisirs de la table.

Et enfin la Batteuse, attraction toujours demandée et animée le plus authentiquement par une équipe de fidèles ? Hélas, il me faut vous faire part d'une nouvelle de dernière minute : cette année encore il n'y aura pas de "Fête de la moisson". Les conditions atmosphériques de ce début d'année n'ont pas été favorables. Cependant, nos spécialistes ont déjà envisagé une solution pour assurer la centaine de gerbes nécessaire au fonctionnement de la batteuse. Ces bottes moissonnées par un "commando" de travailleurs dûment patentés ; obscur labeur de citoyens dévoués à la cause, généreux dans l'effort... Merci d'avance.

Il ne reste plus maintenant qu'à remonter ses manches. Nous allons faire appel, comme chaque année, à une bonne centaine de bénévoles pour le jour J, et à quelques-uns pour la veille et le lendemain (montage et démontage). Nous ne remettons pas une médaille à chacun, mais que tous trouvent ici les remerciements du Comité de la Foire.

Étienne Brochet

ÉCOLE DE MUSIQUE DE POLLIONNAY

Les inscriptions définitives auront lieu sur le stand-gaufres de la Foire de Pollionnay le :

Dimanche 7 septembre 2003 à partir de 14 h 00

comme l'an dernier toute aide est la bienvenue sur notre stand École de Musique pour la cuisson et la vente des gaufres. D'avance merci.

Pour le bureau, Marie-Ange Marchand

LA GYM À POLLIONNAY EN 2003-2004

La saison 2002-2003 se termine, nous préparons déjà la rentrée !

Les cours de gymnastique se dérouleront la saison prochaine aux mêmes heures et mêmes lieux que cette année :

Lundi de 10 h 45 à 11 h 45

Lundi de 18 h 45 à 19 h 45

Mercredi de 18 h 45 à 19 h 45, dans la salle de l'École Michel Serres

Le prix de 90 euros pour la saison est inchangé, les inscriptions se feront comme d'habitude lors des premiers cours auprès de Marie-Claude.

La rentrée se fera le lundi 15 septembre 2003.

Bonnes vacances à tous et venez nombreux à partir de septembre.

Contact : Marie-Claude ou Bernard Baubrand
Tél. : 04.78.45.93.61

Avenir Sportif Marcy-Charbonnières Gymnastique
Salle Sainte Luce - Avenue Lamartine
69260 Charbonnières les Bains

VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION ARMEL PROPOSE : PEINDRE UNE ICÔNE

Découvrir la grandeur qui est en chacun de nous, aller à la rencontre de soi-même, à travers une planche, des pincesaux, des couleurs...

Atelier organisé et conduit de telle sorte que même dépourvu de toutes notions de dessin ou de peinture, chacun puisse parcourir le chemin proposé.

Cet atelier, animé par Josette Chavand se tiendra Salle des Associations, à Pollionnay, au rythme de : un vendredi par mois, de 9 h 00 à 17 h 00, repas tiré du sac, pris sur place.

Dates retenues :

- 26 septembre - 24 octobre - 21 novembre - 19 décembre 2003.
- 16 janvier - 13 février - 12 mars - 16 avril - 14 mai - 11 juin - 9 juillet 2004.

Au fil de ces journées, nous aurons l'occasion de découvrir ou d'approfondir les points suivants, avec des temps d'apport théoriques, de pratique, et des temps libres pour que chacun avance sur le chemin de l'icône à son propre rythme :

- choix de l'image, découpe, entoilage et enduit de la planche,
- ponçage de l'enduit, impression et gravage sur l'enduit sec,
- préparation des fonds, pose des ténèbres,
- montée des lumières jusqu'au blanc pur,
- calligraphie et dos de l'icône...

(une planche toute prête est fournie aux tout débutants).

Tarifs : 15 euros par personne et par journée.

Matériel compris : planches, enduit, pigments, pinceaux... Pour travailler à la tempera à l'œuf, selon les techniques traditionnelles.

Une cotisation annuelle de 22 euros sera demandée.

Contact : Josette Chavand
Tél. : 04 78 48 10 89

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 04 78 59 22 64



SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Le 15 avril 2003 et pour la douzième fois, le comité de Pollionnay a tenu son assemblée générale salle des associations à Pollionnay. Une cinquantaine de personnes sont venues nous soutenir et s'informer des dernières nouvelles concernant les trois projets autoroutiers qui sont : l'A45 - l'A89 - le COL.

Ces autoroutes figurent dans le rapport d'audit financier et technique demandé par l'état, avec des éventualités et priorités différentes, mais il faut savoir :

- que le cahier des charges de chacun présuppose clairement la nécessité d'établir une liaison avec les deux autres ;
- que la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, engagée à la demande de l'État par la Préfecture de la Région Rhône-Alpes depuis juillet 2000, envisage la réalisation incontournable de ces trois projets, dans le but très contestable d'améliorer la circulation en ville (retrait de 20% de transit sous le Tunnel de Fourvière par exemple), et en prétendant par ce biais lutter contre la péri-urbanisation et protéger les espaces agricoles importants dans la zone de culture de l'Ouest Lyonnais (fruits, maraîchage, vignobles), ainsi que les espaces sensibles que forment les Coteaux du Lyonnais et le Parc Naturel Régional du Pilat.

Cette DTA dont les travaux arrivent à leur fin (d'après la réunion d'information du 10 mars 2003) est vigoureusement contestée en raison de la prééminence donnée aux trois projets autoroutiers.

Depuis 2002, plus de 140 communes (à titre isolé ou dans le cadre de communautés de communes), ont clairement dénoncé ce projet de DTA en s'y opposant. L'ensemble des délibérations a été remis début 2003 au Premier Ministre, M. Jean-Pierre Raffarin, et aux Ministres concernés.

De plus, ces trois projets soulèvent des problèmes de financement que l'audit ne cache guère : dépassant les normes prévues, les coûts rendraient l'A45 non concédable et l'A89 ou le COL le seraient difficilement ; leur réalisation risque donc d'être à la charge des collectivités, ce qui conduit à s'interroger sur leur réel intérêt d'aménagement.

Convaincus du bien fondé de notre opposition à ces projets inutiles, inadaptés, coûteux et incapables de résoudre les problèmes de circulation de l'agglomération lyonnaise, nous ne baisserons pas les bras pour laisser les promoteurs autoroutiers défigurer l'Ouest Lyonnais

A bientôt

Alain TROÏLI, Président du Comité Local de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais

VIE ASSOCIATIVE



ANCIENS COMBATTANTS POLLIONNAY, SAINTE CONSORCE, MARCY L'ÉTOILE

Il y a longtemps que vous n'avez pas eu de nos nouvelles ! Pourtant nous sommes toujours là... (et un peu las aussi, hélas...) et l'activité de la section se maintient. Le 25 janvier dernier s'est tenu notre assemblée générale Salle des Associations à Pollionnay. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions ; les rapports, d'activité, moral et financier, ont été adoptés à l'unanimité.

Pour ceux qui lisent le Progrès... (mais sont-ils encore nombreux sur notre commune ?), le compte rendu de cette assemblée générale n'est paru que le 8 avril !!!

De cette réunion il faut retenir que si notre nombre diminue, la volonté de poursuivre le devoir de mémoire est toujours aussi forte. Et notre président de conclure en souhaitant que nous soyons les "derniers anciens combattants". Hélas, rien n'est moins sûr, les événements récents ne nous incitent pas à l'optimisme.

Le 8 mai, nous avons participé aux cérémonies organisées dans nos 3 communes.

La première s'est déroulée à Marcy l'Étoile, avec beaucoup de solennité et aussi un public nombreux ; salvons la présence du groupe J.S.P. (jeunes sapeurs pompiers), section Charbonnières-Marcy l'Étoile, à l'allure très martiale dans leur tenue adaptée. Une vingtaine de jeunes de 11 à 14 ans, s'entraînant régulièrement, préparant (ou ayant déjà) l'attestation aux premiers secours... Un engagement civique qui fait plaisir à voir.

La cérémonie fut enrichie par le groupe musical "les Zikos" qui interpréta, sous la direction d'Élisabeth Cayrol, "La vie ne m'apprend rien", une très belle chanson de Daniel Balavoine, avant de jouer une Marseillaise adoucie par les instruments et s'unissant à l'émotion du moment.

Dans la foulée, ce fut Sainte Consorce et Pollionnay, avec ces 2 communes, une présence accrue du public. Dans chacune a été lu, par Monsieur le Maire, le message du Secrétaire d'État des Anciens Combattants. Les Pompiers étaient chaque fois présents. A Pollionnay la clique a officié devant le monument aux morts, accompagné le défilé et joué pour le public à la salle municipale où la cérémonie s'est terminée par les discours et le vin d'honneur.

A toutes ces manifestations, nous vous proposons des bleuets... Vous trouverez ci-contre un texte émouvant de Georges Duhamel. C'est pour les grands invalides et leurs familles que l'Œuvre des Bleuets de France fait appel à vous. Soyez remercié pour votre générosité.

Le Secrétaire, Étienne Brochet

LE PETIT RENTIER

(...) On a enveloppé la médaille militaire dans un bout de mousseline pour que les mouches ne la salissent pas, et on l'a fixée au mur, au-dessus du lit. Elle à l'air de veiller sur le blessé, de regarder ce qui se passe. Malheureusement ce qu'elle peut voir est triste. La jambe, l'unique jambe, est à son tour bien malade. Le genou est pris, tout à fait pris, et ce qu'on fait pour le sauver semble inutile (...).

Nous avons examiné avec le patron l'état du blessé. Entre ses dents, d'une façon à peine perceptible, le patron a dit : "C'est qu'un autre sacrifice serait nécessaire" (...).

L'église a compris. Depuis quelque temps, il ne pleure plus. Il a l'air las et un peu égaré d'un homme qui rame contre l'ouragan. Je le regarde à la dérobée, et il prononce aussitôt d'une voix nette, calme, décidée : "J'aime mieux mourir" (...).

Et je me demande avec désespoir s'il n'a pas raison.

Tous les peupliers se mettent à remuer leurs feuilles. D'une seule voix, qui est la voix même de l'été, ils disent : "Non, non, il n'a pas raison".

Peu à peu, je sens la grande résistance céder. Il y a quelque chose en l'église qui est forcément de mon avis et qui plaide avec moi (...).

"Je vis avec ma mère, me dit-il. J'ai vingt ans. Quelle situation voyez-vous pour un cul-de-jatte ? Faut-il vivre pour connaître la misère ?

— L'église, la France entière doit trop et rougirait de ne pas s'acquiescer".

Et je promets, je promets au nom du pays, qui ne voudra jamais renier mes paroles. Tout le peuple de France est derrière moi dans cette minute pour sanctionner silencieusement ma promesse (...).

C'est pendant trois jours entiers que nous avons attendus, et l'église a cédé.

"Eh bien ! Faites ce qu'il faut ! Faites ce que vous voulez" (...).

Une fois de plus il a été couché sur la table. Une fois de plus, ses chairs et ses os ont été divisés.

La seconde cuisse est tombée.

Je l'ai pris dans mes bras pour le reposer sur son lit, et il était léger, léger... (...).

Aujourd'hui nous avons ri, je vous l'assure, nous avons bien ri, l'église, les infirmières et moi. Nous causions de sa pension future, en préparant les pansements et quelqu'un a dit :

"Tu vivras comme un petit rentier".

L'église a considéré son corps et a répondu en souriant :

"Oh ! un bien petit rentier, un tout petit rentier" (...).

Je lui explique comment il pourra marcher avec des jambes artificielles. Il plaisante encore :

"J'étais plutôt petit. Maintenant je pourrai m'offrir la taille qui me convient".

Georges Duhamel, Vie des Martyrs, 1914-1916
(Mercure de France).

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DE LARNY

L'association des Amis de la Chapelle de Larny organise sa fête champêtre et folklorique

le dimanche 6 juillet 2003.

Au programme :

- Marche,
- Cérémonie,
- Lâcher de ballon,
- Repas crêpes,
- Concert Celtique,
- Divers jeux,
- Tombola.

En espérant que le soleil sera au rendez-vous, nous comptons sur votre présence, habitants de Pollionnay et villages environnants.

Pour une bonne organisation du repas, il est souhaitable de réserver auprès du Bar-Tabac de Pollionnay chez M. et Mme Bataille à partir du 15 juin.

Le concert à la Chapelle de Larny qui a eu lieu le dimanche 11 mai 2003, dans le cadre du "Printemps Choral des Églises Romanes" a rassemblé une soixantaine de personnes. Ce fut un moment agréable et convivial. Merci à tous ceux qui ont participé !

La Présidente, Simone Graël

Réparation agricole Maurice Perraud

Concessionnaire ZETOR

ZA de Clape-Loup
69280 Ste-Consorce

Tél. 04 78 87 60 40

Fax 04 78 87 60 41



Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78



CALENDRIER DES FÊTES 2003

ORGANISATEUR	DATE	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Boule des Pins	4 et 5 juillet		Concours	Stade
Municipalité	lundi 14 juillet	11 h 00	Cérémonie	Salle des fêtes
Classe en 4	samedi 6 septembre	journée	Animation - Vogue	Tout le village
Classe en 4	samedi 6 septembre	21 h 00	Bal	Salle Paroissiale
Ass. G. Dumont	samedi 6 septembre	18 h 00	Vernissage - expo (7/09 au 28/09)	La Remise
Comité de la Foire	dimanche 7 septembre	journée	Foire	Tout le village
Club du Tilleul	jeudi 18 septembre	14 h 30	Anniversaire du 3 ^e trimestre	Salle des associations
Club du Tilleul	jeudi 25 septembre	journée	Sortie d'automne	
Ass. G. Dumont	4 et 5 octobre		10 ^e anniversaire de l'association	Salle des fêtes et la Remise
Club du Tilleul	dimanche 19 octobre	12 h 00	Repas aimé	Salle des fêtes
Boule des Pins	samedi 8 novembre	AM	Concours	Stade
Sapeurs Pompiers	lundi 10 novembre	20 h 30	Soirée Choucroute	Salle des fêtes
Anciens Combattants	mardi 11 novembre	11 h 00	Cérémonie	Salle des fêtes
Anciens Combattants	samedi 15 novembre	12 h 00	Choucroute	Salle des fêtes
LAB Auto Sport	samedi 29 novembre	21 h 00	Soirée dansante	Salle des fêtes
Sapeurs Pompiers	dimanche 30 novembre	12 h 00	Sainte Barbe	Local des pompiers

CHRONIQUE POLLIONNOISE

"CHANTER LA POULE"

Dans le groupe villageois ou paroissial, chaque garçon en âge de convoler devait pouvoir trouver à l'intérieur de celui-ci une conjointe. S'il arrivait qu'une jeune fille du village choisisse un fiancé venant de l'extérieur, ses conscripts, ses amis ne manquaient pas de lui demander une sorte de rançon de dédommagement.

C'est ce que révèle la coutume de "Chanter la Poule". Quelques jours avant les fiançailles officielles, les jeunes du pays, évincés ou n'ayant trouvé grâce à ses yeux, viennent chanter et tonitruer sous les fenêtres des parents de la jeune fille jusqu'à ce que ceux-ci leur donnent assez d'argent pour faire la fête. Ils font ainsi "charivari" aussi longtemps et autant de fois que la maison refuse de donner à la quête.

Arrivés à la veille des fiançailles, les garçons descendent à Bellecour, acheter une plante verte que le plus jeune offrira à la fiancée. Celle-ci, en échange lui remettra une poule blanche.

"(...) pauvre poule ! On lui faisait picorer des dragées, elle tirait le cou, glouc ! pour les avaler... On la traînait partout, dans tous les bistrots ! On la posait sur la table... Comme on lui faisait goûter aussi aux canons et aux apéritifs, après quelques soubresauts, elle finissait par s'endormir... (M.Y.).

Le lendemain après avoir tué la galinette, les jeunes gens, chantant toujours la chanson, sillonnaient bruyamment les rues du village en la plumant ostensiblement. Les plumes devaient voler le plus possible.

Enfin, fiancé et amis mangeaient la poule ensemble.

CHANSON DE LA POULE

...Qui donc veut acheter la tête
de notre galinette
Nous vous la vendons don don
l'alouette, l'alouette
Nous vous la vendons
l'alouette nous l'avons

Qui donc veut acheter le cou
de notre galinette
Nous vous le vendons don don
l'alouette, l'alouette
Nous vous le vendons
l'alouette nous l'avons

Qui donc veut acheter les ailes
de notre galinette
Nous vous les vendons don don
l'alouette, l'alouette
Nous vous les vendons
l'alouette nous l'avons...

Et les pattes, et le bec, et le dos etc...

Mr. L

Hélas ! La mélodie n'est pas parvenue jusqu'à nous. Cette coutume s'est poursuivie dans notre village jusque dans les années 1950 avec le mariage Delorme-Murat. Extrait de "Le Mariage à Pollionnay" publié par la Maison de la Rencontre - septembre 1987.

Transmis par Josette Chavand

INTERCOMMUNALITÉ

VOIX-CI, VOIX-LÀ ! LE FESTIVAL DE L'EXPRESSION VOCALE

Voix-ci, Voix-là est le premier festival français de l'expression vocale réunissant près de Lyon un ensemble de manifestations : voix chantées, voix jouées, voix contées, conférences, ateliers et débats. La voix sera partout dans le village : dans le pré, dans l'église, sur la place, dans l'usine, dans la salle d'animation. "La voix, c'est le vent, c'est le souffle, c'est la vie" : Voix-ci Voix-là ! résonnera à Sainte-Consorce les 5, 6 et 7 septembre.

UN ÉCHANTILLON DU PROGRAMME

Le concert vedette : "La Reine du Festival" aura lieu le samedi soir avec Lisa Doby, jeune chanteuse américaine de valeur internationale présentée sur les principaux festivals européens. Les concerts "Les voix sont dans le pré" se dérouleront le samedi après-midi avec KDN, Fun Carmen, Bistanclaque et le dimanche après-midi avec Quai des Brunes, Les Baleines, Angil.

Une "Soirée Voix Populaire" sera présentée le vendredi soir aux terrasses du Philly avec les groupes : Calo et No Problem, ...

Une animation quasi-permanente sur la Place avec les rendez-vous "café-croissant", "apéritif du festival", "repas", "goûter", et spectacles de rue avec notamment La Compagnie Dupont-Lajoie, un podium avec des conteurs, des musiciens, des clowns, des comiques, et un festival off.

La voix sera aussi l'objet de conférences à la Salle Antoine Brun. Un concert classique de l'Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais est prévu le Vendredi soir dans l'église. L'usine "Dani Alu" se transforme en scène de théâtre pour le TAM et la Kécil Compagnie.

On clôturera le festival avec un conte le dimanche soir : des histoires dansées, des danses racontées par la "Compagnie de Danse Hallet Eghayan".

Nathalie Colcombet

CHANTIERS SIVUREEN PRÉVISIONNELS 2003

Ambrosie : arracher l'ambrosie.

Butte du stade : faucher la butte.

Randonnée pédestre : suivre les sentiers pédestres concernés par la randonnée de Lentilly : entretenir les sentiers.

Hervé de Rouville

Jacques Poix

Communications...

Créateur
Concepteur
Imprimeur
Reprographe

Siège Social

4, impasse Berthelot • 69160 Tassin
Tél. : 04 78 34 89 18 • Fax : 04 78 34 88 91
E-mail : jacquespoixcom@wanadoo.fr

Magasin

Fournisseur en papeterie
50, avenue Victor Hugo • 69160 Tassin
Tél./Fax : 04 78 34 99 17

CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54

HAUTE COIFFURE RENATO



Renato
STYLISTE

Création



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN

157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71

CRAPONNE

66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60

INTERCOMMUNALITÉ

VAL'LYONNAISE 2003 "C'EST PARTI!"

Après une 1^{re} édition qui de l'avis général a été une grande réussite, nous vous proposons de participer à la 2^e édition de la Val'Lyonnaise qui se tiendra le dimanche 26 octobre 2003.

Cette manifestation sportive, dont l'objectif principal est la promotion de l'image des Vallons du Lyonnais, est destinée aux coureurs à pied et aux marcheurs à qui sont proposés 2 circuits de course à pied de respectivement 26 km et 14 km ainsi qu'un circuit de randonnée de 14 km à travers 4 communes de la CCVL (Vaugneray, Pollionnay, Sainte Consorce et Grézieu-la-Varenne).

Son comité d'organisation est composé d'une quinzaine de membres parmi lesquels des élus de la CCVL et des passionnés de la course à pied. La commune de Pollionnay est représentée par G. Marignier, C. Rageade et D. Mugnier.

Près de 150 bénévoles provenant principalement des communes traversées ont contribué grâce à leur disponibilité, leur efficacité et leur enthousiasme à la réussite de la première édition qui aura vu la participation de près de 450 personnes dont environ 300 coureurs.

La 2^e édition, pour laquelle nous nous préparons à accueillir près de 750 participants, verra quelques modifications de parcours et quelques aménagements dans l'organisation tenant compte de l'avis de la majorité et destinés à améliorer l'accueil de l'ensemble des participants et le travail des bénévoles sans oublier l'essentiel, c'est-à-dire partager la beauté de notre région dans la bonne humeur et en toute convivialité.

Toute personne intéressée à participer à cette manifestation soit comme bénévole soit comme coureur ou désirant avoir des informations complémentaires est invitée à contacter :

- C. Rageade (tél : 04 78 48 16 09)

- D. Mugnier (tél : 04 78 48 16 34)

Ceux qui le souhaitent peuvent également consulter notre site Internet à l'adresse suivante : Vallyonnaise@free.fr.

Nous espérons vous retrouver aussi nombreux et motivés sur les chemins de la Val'Lyonnaise, le 26 octobre 2003, pour participer ou aider à l'accueil des participants.

Sportivement, les organisateurs
Dominique Mugnier et Christian Rageade

LE CLSH

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) intercommunal pour les 3-6 ans et 6-12 ans, géré par la MJC de Vaugneray, ouvrira ses portes le 7 juillet dans les nouveaux locaux situés 20 chemin du Stade à Vaugneray (à côté du centre nautique intercommunal). Vous pouvez contacter la MJC au 04 78 45 90 54.

La CCVL propose des activités de loisirs pour les jeunes cet été.

Une équipe dynamique et motivée est à l'écoute de chaque enfant et lui propose un large éventail d'animations. Animations gérées par l'ALFA3A.

Centre de loisirs pour les 3 à 12 ans du 7 juillet au 1^{er} août et du 4 août au 22 août 2003.

En juillet : centre de loisirs Groupe scolaire à Sainte-Consorce

En août : centre de loisirs École primaire Grande rue à Grézieu la Varenne

Horaires d'ouverture du centre de loisirs : de 7 h 45 à 18 h (accueil des enfants : de 7 h 45 à 9 h et départ des enfants : de 17 h à 18 h)

Mini-camps de 6 à 12 ans 7-11 juillet / 15-18 juillet / 21-25 juillet / 28 juillet-1^{er} août.

3 jours ou 5 jours à Saint-Maurice de Renens (Ain). Hébergement sous tente dans un parc de 8 hectares à proximité d'un château. Canoë, équitation, piscine, grands jeux, découverte de la nature. 3 jours 95 euros et 5 jours 160 euros (hébergement, transport, activités, encadrement, repas, goûter et assurance).

Centre de vacances 6 - 16 ans

Barcelonnette (6-11 ans et 12-14 ans) : rafting, accrobranche, canyoning, hydrospeed, poney

Villard Sallet-Cirque (6-11 ans et 12-14 ans) : jonglerie, équilibre, monocycle, fil...

Grand raid (12-16 ans) : rafting, canoë, hot-dog, escalade, spéléologie, voile, plongée...

Manosque (7-10 ans et 11-13 ans) : équitation, accrobranche.

Tél. : 04 78 91 53 22 / Fax : 04 37 41 11 26,

E-mail : alj@alfa3a.org

INTERCOMMUNALITÉ

PISCINES INTERCOMMUNALES DES VALLONS DU LYONNAIS

Vaugneray : 20 Chemin du stade - 04 78 57 83 83

Thurins : Le Pont - 04 78 48 90 19

À partir du 8 juillet et jusqu'au 29 août 2003, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais met à la disposition des enfants et adolescents des communes membres, un service de transport gratuit en car leur permettant de profiter des piscines intercommunales à Thurins et à Vaugneray, les après-midi, du mardi au vendredi.

Les cars passeront dans les neuf communes (Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Sainte-Consorce, Saint-Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray et Yzeron).

• Cette prestation est gratuite et réservée aux enfants jusqu'à 18 ans. Sur le long du trajet, il n'y aura pas de desserte

Un premier circuit aller et retour du mardi au vendredi :
• ALLER : Yzeron Salle des Fêtes/Vaugneray Centre nautique.
• RETOUR : Vaugneray Centre nautique/Yzeron Salle des Fêtes

ALLER	Ville	Station	RETOUR
Départ			Arrivée
13 h 00	Yzeron	Salle des Fêtes	17 h 45
13 h 02	Yzeron	Place	17 h 43
13 h 11	Thurins	Place de la Mairie	17 h 34
13 h 13	Thurins	Le Pont (arrêt Conseil général)	17 h 32
13 h 15	Thurins	Parking de la piscine	17 h 30
13 h 18	Messimy	Mairie (arrêt Conseil général)	17 h 27
13 h 19	Malataverne	(arrêt Conseil général)	17 h 26
13 h 24	Brindas	Place (arrêt TCL)	17 h 21
13 h 25	Brindas	Route de la Douane (abris bus)	17 h 20
Arrivée	Vaugneray	Centre Nautique des Vallons du Lyonnais	17 h 15
13 h 30			Départ

Un deuxième circuit aller et retour du mardi au vendredi :

• ALLER : St Laurent-de-Vaux place de la Mairie/Vaugneray Centre nautique
• RETOUR : Vaugneray Centre nautique/St Laurent-de-Vaux place de la Mairie

ALLER	Ville	Station	RETOUR
Départ			Arrivée
13 h 45	St Laurent-de-Vaux	Place de la Mairie	18 h 50
13 h 52	Vaugneray	Station Shell	18 h 43
13 h 54	Vaugneray	Place (arrêt TCL)	18 h 41
13 h 55	Vaugneray	Les Fontannières (arrêt TCL)	18 h 40
14 h 02	Pollionnay	Centre (arrêt TCL)	18 h 33
14 h 04	Pollionnay	Le Verdy (arrêt TCL)	18 h 31
14 h 06	Pollionnay	Valency (arrêt TCL)	18 h 29
14 h 09	Ste Consorce	Village (arrêt TCL)	18 h 26
14 h 11	Ste Consorce	Le Quincieux	18 h 24
14 h 16	Grézieu-la-Varenne	Face à la poste (arrêt TCL)	18 h 19
Arrivée	Vaugneray	Centre Nautique des Vallons du Lyonnais	18 h 15
14 h 20			Départ

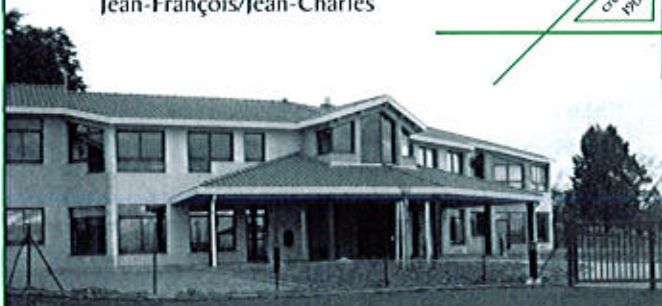
autre que la piscine de Thurins et le Centre nautique à Vaugneray. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par une personne de plus de 16 ans. Seuls les adultes accompagnant un enfant de moins de 10 ans pourront être acceptés.

• Les enfants doivent être munis de leur carte de résident personnelle délivrée par la mairie dont ils relèvent. Le chauffeur du bus contrôlera la qualité de résident ainsi que l'âge de chacun des enfants transportés.




DANIEL SOULIER ELECTRICITÉ
23, chemin de la Rivière
69290 GREZIEU LA VARENNE
Tél. 04 78 57 18 64
Portable 06 07 03 32 11
Fax : 04 78 57 02 32

Cabinet d'Architecture SERIZIAT
Jean-François/Jean-Charles



69760 Limonest tél : 04.78.35.24.15 Fax : 04.78.64.94.23

MARY BOUTIQUE
Maroquinerie - Bagages
Gants - Parapluies

MAC DOUGLAS - TEXIER - ERBÉ - POURCHET
SAMSONITE - DELSEY - ISOTONER

112 av. P. Dumont
Tél. 04 78 57 90 14 69290 Craponne

le jardin des lettres
LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54

INFOS DIVERSES

JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE

La Jeune Chambre Économique de l'Ouest Lyonnais organise le dimanche 29 juin, une randonnée pédestre à Pollionnay, au profit de "Internet au Pied du Lit" (installation d'ordinateur auprès d'enfants hospitalisés).

Pour ce rallye, nous souhaitons accueillir un public familial et de nombreux amateurs, sur 3 circuits différents : 6, 12 et 20 kilomètres.

Venez passer une journée conviviale : petite collation pendant le parcours, questionnaire ludique pour les enfants, rafraîchissement à l'arrivée.

Départ à 8h de Pollionnay

Participation de 3,5 euros pour le parcours de 6 km, 5 euros pour les parcours de 12 et 20 km.

Pour tout renseignement et inscription vous pouvez contacter Doris au 06 62 84 97 76.



Pour participer au concours, vous pouvez retirer le bulletin d'inscription en mairie.

QUELQUES CONSEILS AFIN DE VOUS AIDER À PRÉVENIR LES ATTEINTES AUX BIENS

Chaque année, la période estivale est propice à la réalisation de cambriolages, de vols de véhicules, de vols par ruse ou d'escroqueries avec votre carte bancaire.

La Gendarmerie de Vaugneray (le 17 - Compagnie de l'Arbresle), à travers leurs conseils permettent de mieux mettre en échec les voleurs.

Un article complet de ces conseils a été publié dans le Bulletin Municipal n° 74 de juillet 2001, consultable en mairie ou à la médiathèque.

Plus particulièrement, si vous partez en vacances, il est conseillé :

- de signaler la période de votre absence à la brigade de gendarmerie,
- d'informer vos voisins de votre absence,
- donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, qu'il vide la boîte aux lettres et qu'il soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problème,
- ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur, faire éventuellement le transfert d'appel.

OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

Offres d'emploi, atelier CV, lettre de motivation, guide jobs d'été, chantier...

BIJ
1, PLACE CHARLES DE GAULLE
69290 CRAPONNE
04 78 44 84 75
bij.craponne@j.net.org

Ou questionnaire en Mairie



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.
Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour



Les Aurélias
69290 Pollionnay par Craponne
Tél. : 04 78 87 42 42
Fax : 04 78 87 42 00

TRIBUNE DU CITOYEN

LES JOURNÉES DES ARTS À POLLIONNAY... MERCI ET BRAVO!!!

Nous aimerions souligner l'événement qui s'est déroulé les 16, 17 et 18 mai dans notre village : "Les Journées des Arts 2003", organisées par l'Association "Courants d'Arts".

En effet, cette manifestation a conjugué l'art sous toutes ses formes : peintures, sculpture, photographie, poésie, chants, danse, contes, musique, marionnettes, sketches et théâtre.

De plus, les spectacles proposés, accessibles à tous ont enchanté les plus petits comme les plus grands ! Pour preuve, la Salle des Fêtes n'a pas désempli du week-end.

En plus de la variété, la qualité était au rendez-vous.

Félicitations à "Courants d'Arts" et vivement la prochaine édition !

Marie-Agnès Mugnier et Françoise Rageade et les Pollionnois qui ont apprécié.

MONOGRAPHIE DU PRÉ-INVENTAIRE DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUES DE POLLIONNAY.



En vente à la Mairie : 8 euros



E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoît Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h



Larny
le 6 juillet 2003

Fête champêtre & folklorique

Marche départ 8 h 00

Cérémonie à 10h00

Repas crêpes ***

Concert celtique et folklorique

Jeux divers

Buvette

*** réservation conseillée auprès de M. et Mme Bataille, au BAR "Le Pollionnay"

Organisée par les amis de la chapelle de Larny